

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

**20
19**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT 1	Édito de James Blateau	6
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE 2	Rapport de la Secrétaire Fédérale	10
COMMISSIONS FÉDÉRALES 3	Commission Nationale Médicale Commission Nationale Juridique et d'Éthique Commission Nationale des Juges Commission Nationale Formation et Emploi Commission Nationale des Mutations Commission Nationale de Labellisation Commission Disciplinaire Fédérale Commission du Développement Durable Commission des Jeunes	18 22 23 26 27 28 30 32 34
RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE 4	Rapport du Directeur Technique National Commissions Nationales Spécialisées Commissions Nationales Prospectives des Pratiques Compétitives Commissions Nationales Prospectives des Pratiques non Compétitives Commissions Nationales Prospectives Haut Niveau Commission DOM TOM	38 54 56 57 60 61
LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS 5	Le développement territorial Le Plan Santé Gym La réforme de la démarche qualité La formation continue des entraîneurs Événementiel international en France L'avancée du plan numérique La boutique fédérale Partenariats et stratégie de communication Le Programme d'Accueil en France des Équipes Nationales et Internationales Projet de développement par discipline Relations internationales Engagement sociétal de la Fédération Parkour	66 69 73 74 75 78 80 81 86 87 90 91 93
RAPPORT FINANCIER 6	Rapport de gestion du Trésorier Rapport du Commissaire aux Comptes Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées Budget prévisionnel 2020	96 102 110 112
PROJET DES RÉSOLUTIONS 7	Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire	116 119
RÉCOMPENSES FÉDÉRALES 8	Liste des récipiendaires Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale	122 123
PARTENAIRES 9	Les partenaires de la FFGym	126

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019

OPEN INTERNATIONAL
12/13 OCTOBRE 2018
COLOMIERS

25-26 & 27 JANVIER 2019
CHAMBERY

SALLE DU PHARE
800 AVENUE DU GRAND AJETAZ
73000 CHAMBERY

CONTACTS : contact@aebygm.fr 06.16.48.7...
/gtr_cfindividuelles.ffgym.fr/

24-26 MAI
CHAMPIONNAT DE FRANCE GYMNASTIQUE

Finale féminine - masculine par équipe

VELOCROME NATIONAL DE ST-QUENTIN EN-YVELINES

8€

Allianz @

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉQUIPES & ENSEMBLES
25-26 MAI 2019
BREST ARENA

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

13 & 14 Avril 2019
ÉLITE & RÉGIONAL ENSEMBLES NATIONAUX

PRÉTEIL
SPORTS ROBERT OUBIRON

FINALE TOP
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

ROUEN KINDAREN

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019
TRAMPOLINE - TUMBLING - GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

31 MAI - 1 JUIN
HALLE OLYMPIQUE ALBERTVILLE

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAVOIE

VALENCIENNES
31 mai - 2 juin 2019

Complex Sportif Pierre Carous et Fort Minique

Informations et contact : www.gym.vuc-omnisports.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE
8 & 9 JUIN 2019
SAINT-BRIEUC I STEREDENN

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

col.france-elite-gym-2019@orange.fr 06.76.91.53.95
https://gammgall-elite.ffgym.fr/

TROPHÉE FÉDÉRAL DES ENSEMBLES & CHAMPIONNAT DE FRANCE Avenir
7 & 9 JUIN 2019
BESANÇON

PALAIS DES SPORTS

Festi AERO
du 26 au 28 avril 2019

Gymnase Lafaille : Avenue du commandant Dumont 05000 GAP

Championnat de France individuel Gymnastique GAMGAF

Du 10 au 12 mai 2019 au Vendéspace

LE DÉPARTEMENT

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Gymnastique Acrobatique
Trampoline
Tumbling

14-15 JUIN 2019
Les Arènes

FINALES NATIONALES
17 - 18 - 19 Mai 2019

COMPLEXE DES VAUZELLES
COGNAC

TUMBLING
TEAMGYM
TRAMPOLINE
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

CHAMPIONNATS DE FRANCE & TROPHÉE FÉDÉRAL
18 / 19 MAI 2019
GYMNASTIQUE AÉROBIC

complexe scénéo
Angoulesse 03 21 39 01
contact.amga@gmail.com

www.arques-gym.fr

Allianz @ Crédit Mutuel

14, 15 et 16 Juin 2019

Gymnase Sébastien Barc
Complexe sportif G-Drup
37540 St-Cyr-Sur-Loire
www.ffgym37.fr_col37gaf@gym37.fr

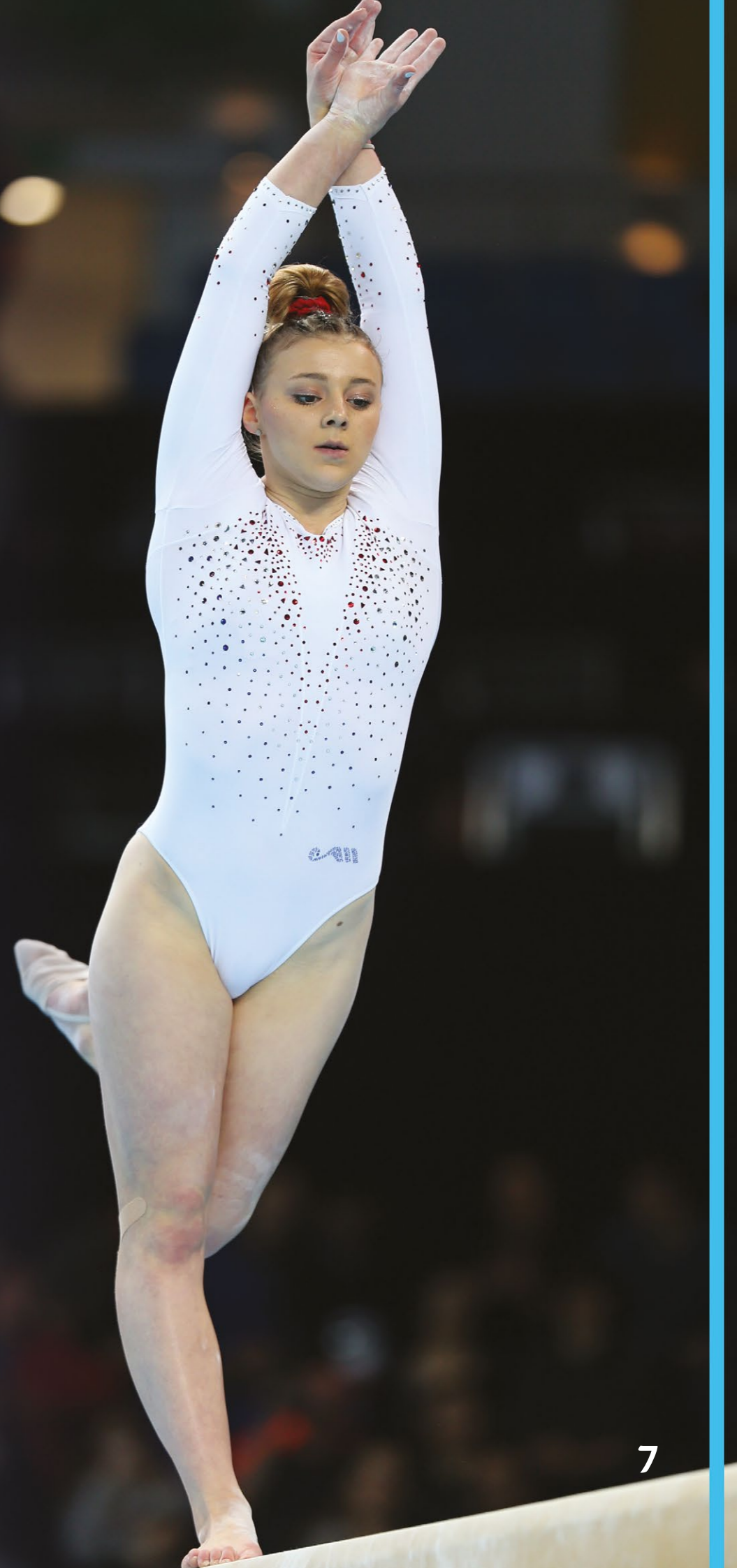
Allianz @ Crédit Mutuel

TROPHÉE FÉDÉRAL FINALES NATIONALES
14 | 15 | 16 JUIN 2019
LES PONTS-DE-CÉ SALLE ATHLÉTIQUE

FINALES NATIONALES SAISON 2018/2019

1

EDITO DU PRÉSIDENT





1. ÉDITO DU PRÉSIDENT

James Blateau

La saison gymnique aura été, comme les précédentes, pleine d'allant et d'énergie.

Pourtant, elle n'aura pas échappé aux secousses de l'évolution du sport français (1). Dans ce cadre fait d'incertitudes, la FFGym a su garder son cap tourné vers l'avenir. Les résultats obtenus sont notables sur différents plans et les retombées bénéficient à tous les clubs et licenciés (2). Toutefois, pour échapper au trouble ambiant, il apparaît nécessaire aujourd'hui de rappeler avec force notre mission associative et les orientations du projet fédéral (3).

Le sport français en évolution...

Après des mois d'échanges entre les différentes parties (Etat, Collectivités, Mouvement sportif et Secteur marchand), l'Agence Nationale du Sport (ANS) a été créée. Sa mission est d'organiser et de financer la Haute Performance et le Développement sportif. En complément, le Centre National de Développement du Sport (CNDS) est devenu le Projet Sportif Fédéral (PSF) dont la gestion est transférée aux fédérations.

Ces deux indicateurs forts marquent la volonté de l'Etat de responsabiliser les acteurs. A contrario, le transfert forcé des Cadres Techniques Sportifs vers les fédérations, sans préparation ni concertation organisée, ne semble pas être de même nature.

L'instabilité du paysage sportif aurait pu perturber notre fédération. Néanmoins, elle a pu concrétiser plusieurs résultats tangibles.

Des succès à partager...

Malgré ces changements, la FFGym a poursuivi sereinement son chemin et obtenu des résultats quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, le nouveau record s'établit désormais à plus de 320 000 licences, les différentes médailles internationales obtenues par les Equipes de France de plusieurs disciplines et jusqu'à celle en or de Mélanie de Jésus Dos Santos au concours général des championnats d'Europe féminin, sont des points positifs. Il est en de même des Nouveaux Internationaux de France désormais installés dans le paysage sportif français et international.

Parallèlement, la FFGym soutient le développement des disciplines de plusieurs façons notamment avec le Contrat d'objectifs territorial (COT), en complétant de nouveaux programmes d'enseignement (Access), en proposant de nouveaux outils de gestion des compétitions par exemple. Mais bien d'autres projets auraient pu être cités.

Enfin, les Etats Généraux Territoriaux doivent nous permettre de construire l'avenir avec nos clubs en identifiant leurs besoins d'une part et d'autre part en faisant mieux partager les responsabilités attribuées à une fédération délégataire de service public.

Nos bases à réaffirmer...

Dans une période incertaine comme celle que nous vivons, la tentation peut être forte de se replier sur soi-même, son club, sa discipline...

Pour rester tourné positivement vers l'avenir, il faut rappeler que la mission du club est d'accueillir et de faire vivre ensemble les membres associés, de leur proposer une gymnastique de qualité avec ou sans compétition, et de promouvoir l'activité auprès du grand public.

Finalement, il s'agit d'affirmer sur le plan local ou territorial les trois axes du projet fédéral : fédérer, former et performer, communiquer.

On compte sur vous.



2

RAPPORT
DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE





2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE

Dominique Mérieux

Comme chaque année, le Comité Directeur a souhaité partager avec les clubs le bilan des activités réalisées. La saison 2018/2019 a été une année enrichissante et stimulante. Elle a été l'occasion de mettre en perspective les actions prévues et d'engager de nouvelles initiatives. Des projets phares entrepris au début du cycle ont été finalisés.

Le Comité Directeur

Comme il se doit, le Comité Directeur, chargé de voter les règlements, de proposer les modifications de texte et de suivre la mise en œuvre du projet, a joué pleinement son rôle. Réuni à quatre reprises au cours de la saison, dont une réunion lors d'un week-end, il a mis en œuvre ses missions dans la sérénité avec rigueur et sérieux. Les résultats exposés dans ce rapport témoignent d'une activité dense et organisée. Plus que jamais, le Comité Directeur s'emploie à valoriser chaque jour nos disciplines, à accompagner les clubs et les structures déconcentrées et à mettre en lumière la Fédération.

Afin de faciliter et améliorer les échanges, le Comité Directeur utilise désormais l'outil collaboratif « Office 365 ». Chaque membre a pris part à une formation pratique afin de se familiariser avec ce nouvel outil.



Les gymnastes de l'ensemble de nos disciplines qui ont souhaité mettre un terme à leur carrière de haut niveau ont été honorés le 18 janvier dernier. Un moment de partage

plein d'émotions et de fraîcheur pour honorer tous ceux qui, sans compter, ont porté les couleurs de la France et de la Fédération à travers le monde. Nous souhaitons une bonne continuation et une belle réussite dans leurs projets futurs à Enola Michard (Aérobic), Valentine Morgant-Enée, Margot Deschamps, Anaïs Forlacroix (Gymnastique Acrobatique), Loan His (Gymnastique Artistique Féminine), Vincente Natta-Nouillot (Trampoline) qui avaient fait le déplacement, ainsi qu'à Claire Philouze (GAc), Louise Vanhille (GAF), Guillaume Augugliaro (GAM) et Axelle Jovenin (GR).

Le projet fédéral

Le projet fédéral entre dans sa 3^{ème} année de mise en œuvre. Le Comité Directeur veille, autour du Président, à sa bonne exécution dans le respect des engagements et du budget approuvé.



Des projets tels que le lancement du programme « Gym Santé » (photo ci-dessus), le projet « Club de demain » ou la démarche « QualiClub », ont fait l'objet d'un travail collaboratif aux côtés des clubs et des structures déconcentrées. Cette synergie entre les différentes entités a permis de répondre au plus près aux besoins de chacun. Ces produits, ainsi que le catalogue de la formation continue, seront disponibles dès septembre 2019.

La formalisation du plan numérique, projet prépondérant de modernisation de notre Fédération, se déroule selon l'échéancier prévu. Le « e-Paiement » sera opérationnel dès la rentrée.



Les ressources humaines

Concernant le personnel fédéral, Laure Guervin-Boizot a pris la direction du Pôle des Activités Gymniques au mois de septembre. Elle a pour mission de coordonner ce service, cœur de métier de notre Fédération.

Thierry Lecanelier et Marceline Cole ont fait valoir leur droit à la retraite. Thierry œuvrait depuis 28 ans au service comptabilité et Marceline depuis 11 ans à l'accueil du siège. Nous leur souhaitons une belle retraite.

Plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu, notamment au pôle Communication, Événementiel et Marketing, qui a été en partie renouvelé et renforcé. Les mouvements du personnel sont liés à la gestion d'une organisation en croissance. Il est essentiel de disposer de ressources humaines suffisantes pour mener à bien les différents projets et répondre aux besoins nombreux du nombre grandissant de licenciés.



Réaménagement du 1^{er} étage du siège fédéral

Dans la continuité des travaux entrepris aux 2^{ème} et 5^{ème} étages, les travaux au 1^{er} étage sont désormais engagés. Nos choix ont porté sur l'aménagement d'un cadre de travail à la fois fonctionnel et attractif, propice aux échanges et à la sérénité. A ce titre, les travaux constituent un événement marquant pour le siège de la Fédération. Pour l'ensemble du personnel, ils représentent une opération majeure de conduite de changement et de modernisation.



Remerciements

Je souhaite formuler aux élus, aux membres des commissions, à la Direction technique nationale et à l'ensemble des salariés mes sincères remerciements pour leur collaboration et le travail entrepris tout au long de l'année. J'adresse également aux structures déconcentrées ma profonde reconnaissance pour le travail collaboratif engagé et leur contribution à l'évolution et à la modernisation de notre Fédération. Le chemin parcouru est significatif et contribuera à faire rayonner nos disciplines.



3

COMMISSIONS FÉDÉRALES



3. COMMISSIONS FÉDÉRALES

• Commission Nationale Médicale

Président : Pierre Billard

Membres : Alexandre Domange, Pascal Jourdan, Jean-Bernard Solignac, Frédéric Cliquet

L'année 2018, a été marquée par la mise en place d'une procédure de nomination des médecins et kinésithérapeutes intervenant pour la Fédération auprès des gymnastes, et par la poursuite de l'ensemble des actions menées en 2017.

Procédure et charte pour les professionnels de santé

En 2017, alors que chaque acteur de la Fédération bénéficiait d'une charte, le secteur médical n'avait pas encore formalisé les engagements réciproques entre la Fédération et ses professionnels de santé.

Dans l'esprit des autres chartes et en rappelant les valeurs fédérales, la commission médicale a rédigé la « charte du secteur médical » en y intégrant les spécificités des missions des professionnels de soin. Cette charte intègre les aspects de protection des gymnastes contre le harcèlement physique et moral, dans la ligne du partenariat signé avec l'association « Colosse aux pieds d'Argile ».

La commission médicale a profité des temps d'échange sur la rédaction de cette charte, pour rafraîchir la procédure de nomination des kinésithérapeutes. Cette procédure a plusieurs objectifs :

- Le contrôle : s'assurer de la qualification des professionnels lors de leur recrutement
- Le compagnonnage : renforcer les liens avec la Fédération par une messagerie dédiée avec accès aux rubriques médicales fédérales
- L'émulation : en facilitant les échanges entre les professionnels de santé impliqués dans les problématiques médicales spécifiques aux gymnastes.

Dans un contexte international, la charte et la procédure ont été accueillies avec compréhension et intérêt par les professionnels de santé qui interviennent chaque jour auprès des gymnastes.

Le projet Gym Santé

Déjà fortement mobilisée en 2017 sur la Gym Santé, la commission médicale a accentué son investissement en 2018 en participant à la construction des programmes avec l'institut de formation du Dr De Gasquet et les techniciens fédéraux, et en participant au programme de recherche de biomécanique humaine appliquée au rachis pour mieux cerner les impacts des différentes consignes de correction posturale.



La formation

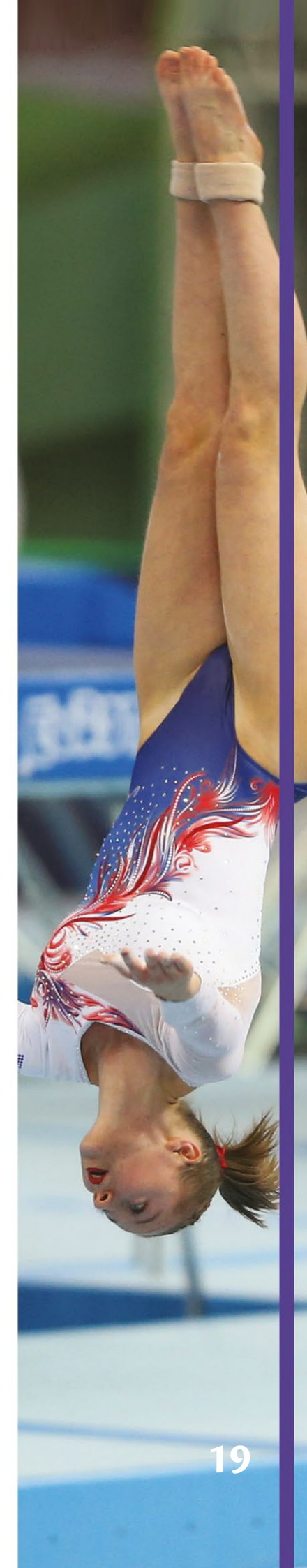
Afin d'intégrer les bases fondamentales de la protection de l'intégrité physique et morale des gymnastes, la commission médicale s'est rapprochée de la commission formation. Ensemble elles ont défini des objectifs pédagogiques concernant la formation du Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport (DEJEPS).

Dans le cadre de la formation des coachs Gym Santé, la commission médicale a proposé des contenus de formation à distance.

Des médecins et kinésithérapeutes interviennent également lors des stages de formation de cadres.

Les Internationaux de France et colloques médicaux

Les professionnels de santé investis pour la Fédération sur les plans national, régional, départemental, ainsi que sur un pôle ou un club, ont été conviés à un colloque médical organisé à l'occasion des Internationaux de France 2018.



Cette matinée de conférences a été consacrée à actualiser les connaissances médicales sur des problématiques fréquentes ou complexes pouvant se présenter dans le cadre des missions des professionnels de santé, et à l'échange sur leurs pratiques et points de vue nécessaires à la pérennité du réseau médical fédéral.

La commission médicale a également été en charge de l'organisation des services médicaux autour des Internationaux de France pour garantir aux compétiteurs et à leur délégation un accès facilité à des soins de qualité. Une convention avec les hôpitaux de Paris permet un accès prioritaire aux urgences et aux examens complémentaires ainsi qu'une astreinte de chirurgie orthopédique dédiée.



La représentation de la Fédération à la commission médicale du CNOSF

Depuis fin 2017, le médecin fédéral national a intégré la commission médicale du CNOSF. Ainsi, la voix de la

Fédération a été entendue sur les formations et programmes fédéraux Gym Santé, ou encore sur les évolutions de la surveillance médicale réglementaire.

Le système d'information et de collaboration en ligne

Il se poursuit. Une messagerie numérique fédérale est créée pour chaque professionnel de santé qui en fait la demande. Ces messageries permettent d'échanger des pratiques, des protocoles et des avis via des outils adaptés.

Pour répondre à la transversalité de l'intervention du médical, un certain nombre de dossiers peuvent être partagés avec d'autres acteurs non professionnels de santé impliqués sur plusieurs sujets (Performance, Gym Santé, formation, recherche...).

La veille sanitaire

La méthode de veille sanitaire n'a pas été modifiée et repose toujours sur les mêmes éléments (déclarations d'accident, dossiers de la surveillance médicale réglementaire, dossiers médicaux Elite).

Les dossiers Elite Gym et du suivi médical réglementaire sont maintenant systématiquement numérisés en vue de faciliter le traitement statistique approfondi ultérieur (prévalence des blessures, facteurs pronostics...).

Le nombre d'accidents déclarés sur la saison 2018/2019 est statistiquement stable par rapport aux années précédentes, avec, à ce jour, aucun accident grave à signaler.

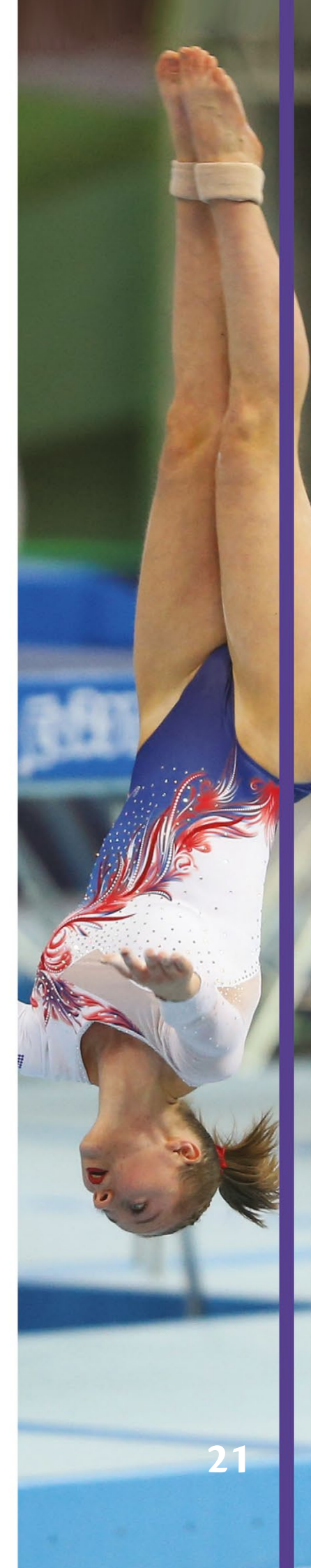
L'encadrement des équipes de France en stage et compétition

Les médecins des équipes de France ont pu accompagner les équipes pour les événements majeurs afin d'assurer les soins et prendre les décisions adaptées en cas de blessure dans ces contextes très particuliers.

Les affaires courantes

Dans le cadre de ses missions prioritaires, la commission médicale veille à l'organisation de la gestion des blessures des athlètes de haut niveau et aux affaires liées à la lutte contre le dopage ainsi qu'à la communication touchant aux aspects de santé soumis ensuite au service de communication.

Au total, la politique de la commission médicale suit toujours ses axes de protection de la santé de tous les pratiquants. L'année 2018 restera marquée par une forte implication sur le développement de l'axe Gym Santé et la mise en place de la charte du secteur médical.



• Commission Nationale Juridique et d'Éthique

Présidente : Chantal Languet

Membres : Anne-Marie Lemêtre, Robert Marchant, Jean-Claude Ragot, Jacques Vareyon

Quoi de plus agréable et de légitime que de dire « merci » ?

Merci à celles et à ceux qui œuvrent et donnent de leur temps pour le bien d'autrui, qui depuis des années s'engagent dans nos associations, nos comités, nos organes déconcentrés, pour apporter leur contribution au bon fonctionnement de ceux-ci et aux bénévoles sans lesquels rien ne serait possible.

Chacun à son niveau d'intervention est une ressource exceptionnelle et motrice au sein de notre grande famille fédérale.

La Commission a donc pu, au travers de l'étude des dossiers d'attribution des récompenses fédérales, mettre à l'honneur tous ces bénévoles.

L'amélioration des procédures de constitution des dossiers, en lien direct avec les comités régionaux, a permis à la Commission de proposer au Comité Directeur pour validation la totalité des 48 dossiers reçus soit :

- 2 plaquettes fédérales
- 2 médailles d'or
- 5 médailles d'argent
- 39 médailles de bronze

Toutes ces distinctions viennent ainsi apporter notre reconnaissance à nos amis bénévoles.

Dans le respect de l'Article 37 du Règlement Intérieur, la Commission a également proposé d'accorder l'Honorariat à chacun de nos Médaillés Olympiques qui, au fil des olympiades, ont porté au plus haut les couleurs de la France et fait briller notre Fédération.

A toutes et à tous, champions, sportifs et bénévoles : bravo et merci !

• Commission Nationale des Juges

Présidente : Dominique Mérieux

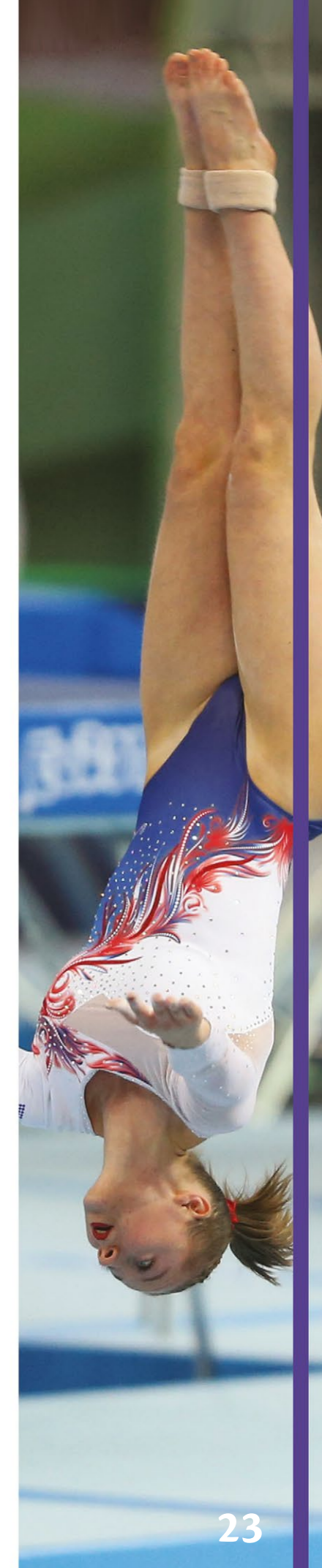
Membres : Antoine Daullet, Alexandre Domange, Amanda Wernert, Eva Serrano

Durant la saison, les travaux de la commission ont porté sur l'ensemble de ses domaines de compétence :

- Le jugement national
- La formation
- Le jugement international

Elle s'est aussi intéressée à l'éthique et à la valorisation du juge. Concernant l'éthique, la charte du juge, issue du code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports, a servi de support pour élargir la réflexion sur le comportement du juge et notamment l'utilisation du téléphone, l'envoi de messages durant la compétition et la prise de photos.

Sur la valorisation, des travaux ont été entamés pour la mise en œuvre d'une reconnaissance fédérale (signe distinctif, diplôme) et sur l'attribution, au même titre que les gymnastes et entraîneurs, d'un équipement sportif.



Le jugement national

Plusieurs pistes de travail ont été abordées et ont fait l'objet de réunions spécifiques, notamment sur la gestion numérique de l'expérience des juges. Les travaux ont porté sur les évolutions des outils informatiques répondant aux problématiques concernant la vérification des niveaux de juge, la composition des jurys, la « mémoire » des expériences de jugement et la mise à jour de la base de données.

La dématérialisation du livret de juge est à l'étude.

La formation

Au cours de cette saison, une expérimentation a été conduite en concertation avec le secteur GAF. La formation Niveau 1 a été ouverte aux jeunes filles dès l'âge de 14 ans. Cette modification de la réglementation avait pour objectif d'augmenter le nombre de candidats à cette formation et de favoriser la progressivité entre le Niveau 1 et le Niveau 2. Elle doit également faciliter la passerelle avec l'UNSS. Cette proposition d'expérimentation, limitée au jugement de l'exécution la 1ère année, a reçu l'aval du Comité Directeur.



La commission a entamé un travail ambitieux sur l'harmonisation des brochures de formation qui devra être en place pour le cycle prochain.

Selon un plan type, tout en respectant les spécificités de chaque discipline, les brochures se déclineront de la façon suivante :

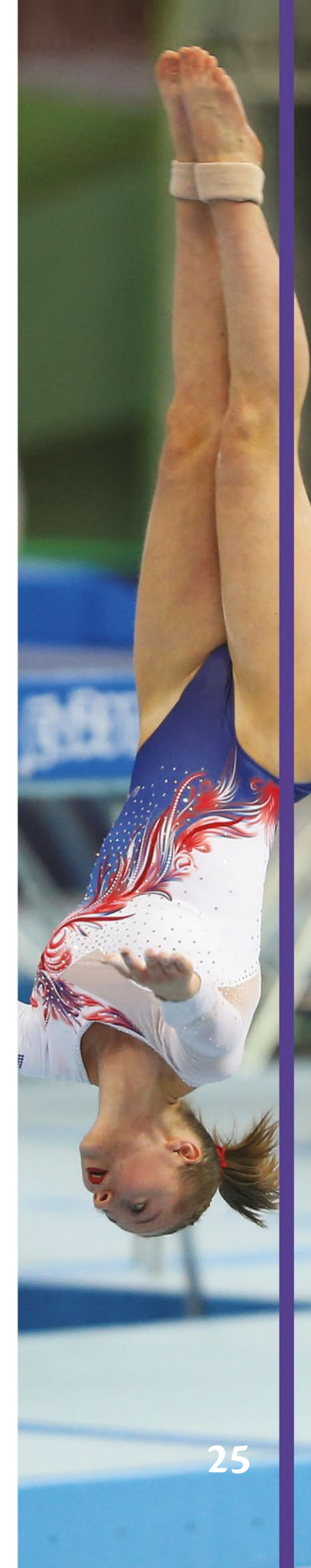
- Présentation
- Harmonisation des prérogatives et des niveaux de jugement
- Réglementation
- Cahier des charges des examens

Eva Serrano, désignée par le Directeur Technique National, pilote ce chantier important.



Le jugement International

La désignation des juges pour l'accès à l'International est complexe et stratégique. Aussi, il est important de réfléchir à des critères communs à toutes les disciplines et d'élaborer un cahier des charges avant de procéder à un appel de candidatures. Pour cela, un travail commun avec les responsables des juges internationaux et la Direction Technique Nationale se poursuit.



• Commission Nationale Formation et Emploi

Présidente : Hélène Bouline

Membres : Magalie Cyrklewski, Nicolas Tordi, Ghislaine Vibourel, Anne-Marie Lemêtre, Thierry Gauvin

Le Projet Fédéral 2017/2020 fixe l'objectif dans le domaine de la formation d'améliorer la compétence de l'encadrement actuel (dirigeants, techniciens et juges) tout en multipliant le nombre de cadres pour répondre aux besoins d'emploi de nos structures.

Un important travail de structuration de l'ensemble du système de formation, d'adaptation des différentes formations professionnelles et d'optimisation des outils a été effectué les saisons passées. De nouvelles sessions ont été ouvertes et l'accès à la formation a été facilité pour permettre des parcours individualisés et ainsi mieux répondre aux besoins d'emploi. Afin de promouvoir l'offre de formations proposée par la FFGym, d'exposer l'articulation des différents diplômes ou qualifications, d'explicitier la construction du parcours de formation, une plaquette a été réalisée en 2018 et diffusée lors du Congrès fédéral. Au cours de la saison, la commission formation a engagé une réflexion sur la promotion des métiers de la gymnastique (publics-cibles, freins à la promotion, leviers à activer...). Ce travail sera poursuivi en 2019 pour élaborer des processus et des outils adaptés.

Concernant la formation des dirigeants, 2018 a été l'année de mise en place du nouveau format du Colloque Annuel du Management Associatif (CAMA). Fédérer autour du projet, favoriser les échanges et le partage d'expériences ainsi que l'accès à l'information sont les enjeux de la réforme de ce colloque. Ce nouveau format s'organise autour d'ateliers participatifs et de temps pléniers. Une vidéo avec des interviews des participants a été réalisée et servira à la promotion du CAMA 2019. Le développement des compétences de tous les acteurs est un des objectifs du projet fédéral. Un projet ambitieux de construction d'un plan annuel de formation continue à destination des techniciens, juges et dirigeants des clubs a été lancé (cf : la formation continue des entraîneurs).

• Commission Nationale des Mutations

Président : James Blateau

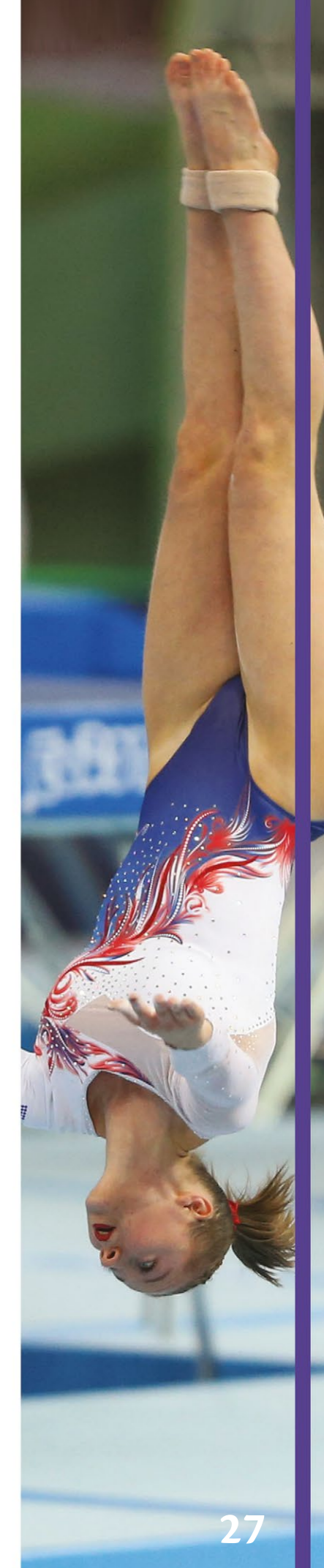
Membres : Patrick Andréani, Philippe Dillmann, Pascal Vacant

La saison 2018/2019 a vu l'application de la nouvelle réglementation sur les mutations pour la deuxième année. La procédure était mieux comprise et la gestion des dossiers n'en a été que plus aisée.

La Commission a examiné 22 dossiers, nombre stable par rapport à la saison dernière. Toutes les mutations ont été accordées, un dossier n'a pu être mené à son terme à l'initiative du club d'accueil.

Les dossiers se répartissent entre les disciplines de la manière suivante : 6 pour la GAM et la GAF, 4 pour le TU, 3 pour le TR, 2 pour la GR et 1 pour l'AER.

La saison a été marquée par un recours en conciliation d'un club qui contestait l'application de la réglementation à sa situation.



• Commission Disciplinaire Fédérale Commission Disciplinaire Fédérale anti-dopage

Président : Jean-Marc Pastor

Membres : Sylvie Courtine, Bernard Dupuy,
Luc Le Roy, Evelyne Salaun

Au cours de la saison 2018/2019, la Commission Disciplinaire Fédérale ne s'est réunie qu'une seule fois, à l'occasion d'une affaire instruite pour le motif de manquement à la morale et à l'éthique sportive. Les faits faisant l'objet d'une procédure pénale, le Président de la Fédération a déclenché les poursuites disciplinaires en application de l'article 11 du règlement disciplinaire. Après instruction et audience, la Commission Disciplinaire Fédérale a considéré que les éléments en sa possession n'étaient pas de nature à justifier une sanction.

Disparition de la Commission Disciplinaire Fédérale anti-dopage

L'élément le plus marquant pour la Commission est de nature réglementaire : il s'agit de la fin de la compétence disciplinaire des fédérations sportives en matière de dopage.

Pour rappel, les membres de la Commission Disciplinaire Fédérale ont été désignés pour quatre ans par le Comité Directeur de la fédération, à la suite de l'assemblée générale électorale du 26 novembre 2016. La Commission est compétente pour sanctionner les actes répréhensibles commis dans le cadre de toutes les activités de la fédération, les violations de ses statuts et règlements, ainsi que tout comportement antisportif, tout manquement à la morale et à l'éthique sportive ou tout acte susceptible de porter atteinte à l'image et aux intérêts de la fédération et, jusqu'au 28 février 2019, les infractions à la réglementation de lutte contre le dopage.

Une ordonnance du 19 décembre 2018, prise pour application de l'article 25 de la loi olympique du 26 mars 2018, a procédé à la mise en conformité des dispositions législatives du code du sport avec le code mondial antidopage. Cette mise en conformité organise la suppression de la compétence disciplinaire des fédérations sportives en matière de lutte contre le dopage. L'échelon fédéral disparaît au profit de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

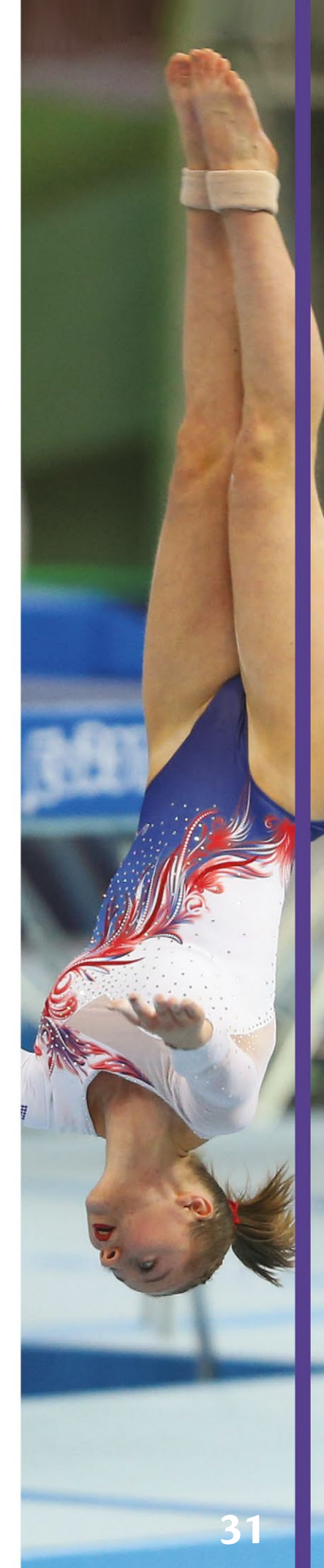
qui connaîtra désormais l'ensemble des affaires de dopage. En conséquence, la Commission Disciplinaire Fédérale anti-dopage est en disparition.

Nouvelle procédure de sanction devant l'AFLD

En raison de ce transfert de compétence, les procédures de sanction engagées au plus tard le 1er mars 2019 devant la Fédération Française de Gymnastique en matière de dopage, et qui n'auront pas donné lieu à décision, seront poursuivies de plein droit devant l'AFLD.

La procédure de sanction de l'AFLD disposera également d'un nouvel outil : l'intégration d'une procédure de composition administrative conforme à la procédure de renonciation à l'audience prévue par le code mondial antidopage. Cela permettra de mettre fin aux procédures plus rapidement. La personne mise en cause pourra conclure un accord avec le secrétaire général de l'AFLD si elle reconnaît l'infraction commise et en accepte les conséquences disciplinaires. L'accord conclu sera ensuite soumis au collège de l'AFLD pour validation, puis à sa commission des sanctions pour homologation.

Autre nouveauté : les décisions de l'AFLD impliquant des sportifs de niveau international (selon la définition qu'en donne chaque fédération internationale), ou des infractions commises à l'occasion de manifestations internationales, feront désormais l'objet de recours devant le seul tribunal arbitral du sport (TAS). Les autres sanctions prises par l'AFLD sont susceptibles de recours de pleine juridiction.



• Commission du Développement Durable

Président : James Blateau

Membres : Jean-Bernard Solignac, Ingrid Stutz, Ghislaine Vibourel, David Vallée

La commission poursuit sa démarche en faveur du Développement Durable au sein de la Fédération Française de Gymnastique.

Les actions internes

Au sein du siège fédéral, le groupe de travail poursuit ses réflexions et actions, en mettant l'accent sur les habitudes de travail au quotidien.

La mise en place de la charte Eco Gym est effective et les premiers effets positifs sont visibles. Celle-ci a été déployée et partagée avec les structures déconcentrées.

ecoGym

LA GYM RESPONSABLE

Les Nouveaux Internationaux de France

La Fédération Française de Gymnastique a obtenu le label du CNOSF «Développement durable, le sport s'engage®», pour la 2ème fois. De plus, elle a signé le 11 juin 2018, la charte des 15 engagements des événements éco responsables avec le Ministère des Sports et l'association WWF.

Des actions en ce sens ont été mises en place. Paul Degouy, membre de l'Equipe de France GAM (photo ci-contre), est désigné ambassadeur de l'événement et parrain « Développement Durable » pour la FFG, jusqu'en 2020.

La FFGym sollicite, à nouveau, le Label du CNOSF pour les Nouveaux Internationaux de France 2019. La signature de la charte du Ministère est automatiquement reconduite pour 2019.

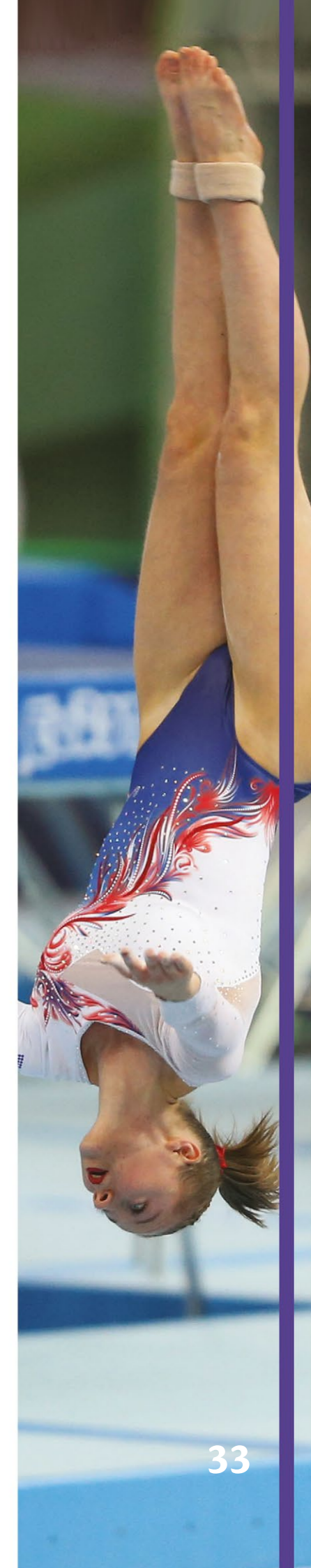


Les Nouveaux Internationaux de France ont été l'occasion de signer une convention quadriennale avec « Colosse aux pieds d'argile », l'association de référence pour la prévention aux risques de pédo-criminalité en milieu sportif. Cet engagement fort, inscrit dans le projet politique de la FFGym, la positionne ainsi comme un acteur conscient qui intègre les problématiques sociétales majeures dans ses prérogatives.

Le Développement Durable et les territoires

Une information a été menée auprès des Comités d'Organisation Locale (COL) des finales nationales 2019 pour qu'ils adhèrent au label du CNOSF « Développement durable, le sport s'engage® ». Plusieurs COLs ont fait la démarche, d'autres restent à convaincre.

Lors du Colloque des Structures Déconcentrées, les Comités Régionaux ont validé le fait de s'engager avec leurs COL dans la dynamique du Développement Durable.



• Commission Nationale des Jeunes

Président : James Blateau

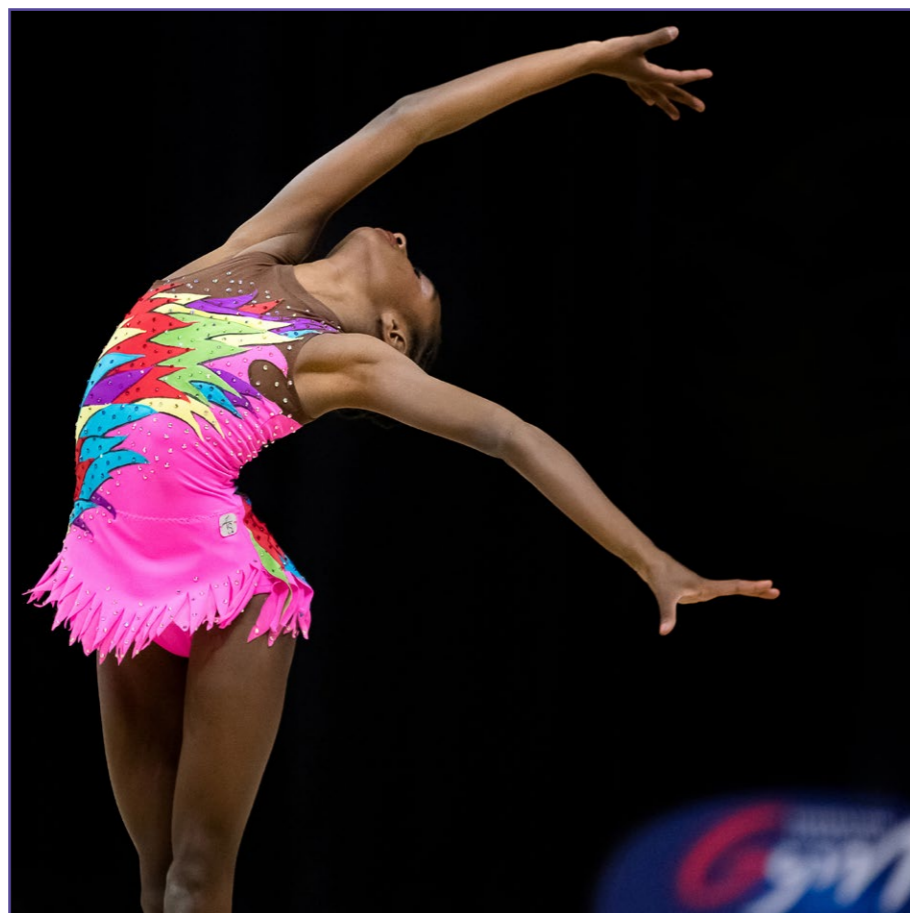
Présidente déléguée : Stéphanie Poujade

Membres : Malika Mesrar, Marie-Sophie Plaziat, Pierre Billard, Youna Dufournet, Sophie Bignon, Pauline Deodati, Robin Lesne, Mélanie Martres, Morgane Turrez, Timothée Ducros

Encourager et soutenir le dialogue avec les jeunes est un engagement fort porté par l'équipe dirigeante de la FFGym. En tant qu'acteurs et porteurs de solutions sur des sujets qui les concernent, leur implication est un enjeu majeur pour favoriser les idées innovantes et renouveler les forces vives de la vie fédérale et associative.

Bilan d'activité 2018 de la Commission Jeunes

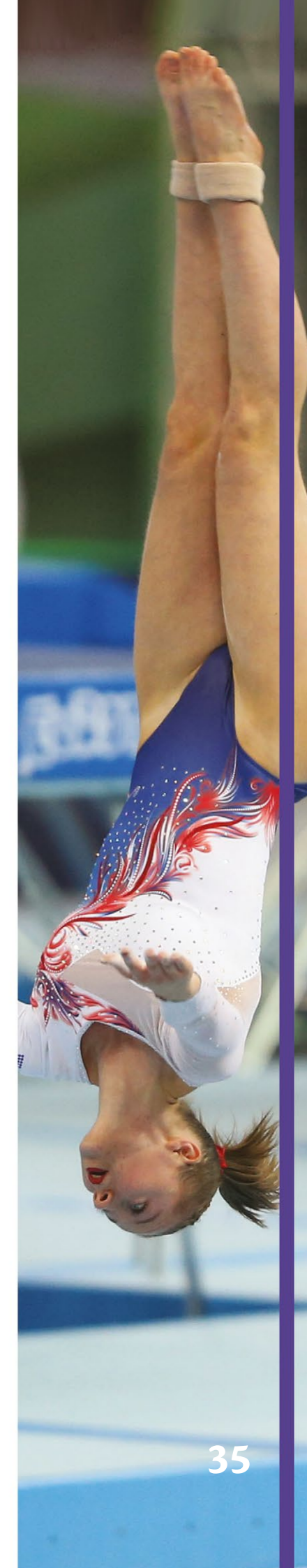
L'année 2018 a été riche pour la Commission Jeunes. Cette dernière a souhaité donner une continuité à la dynamique lancée en 2017 à l'occasion des Internationaux de France en mobilisant un réseau « d'ambassadeurs » fortement engagés autour de la gymnastique sur les réseaux sociaux.



Afin d'encourager les équipes de France et favoriser une cohésion entre supporters, plusieurs actions ont été mises en place lors des Internationaux de France 2018 :

- Identifier et valoriser la communauté de supporters : identification des ambassadeurs présents sur les réseaux sociaux et intégration de deux d'entre eux en tant que e-reporters à l'occasion des IDF.
- Dynamiser la communauté de supporters lors des IDF : participation à la mise en œuvre et à l'organisation d'animations à destination de supporters lors des IDF.

Le succès de ce projet a été récompensé par les retours positifs des deux e-reporters. Il a permis d'interpeller puis de mobiliser un grand nombre de membres de la communauté gymnique présents sur les réseaux sociaux. Ce travail collectif effectué tout au long de l'année a demandé de nombreuses étapes de décision, ainsi qu'un investissement pour la réalisation du projet, de l'élaboration à la mise en œuvre.



4

RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE



4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

• Le rapport du Directeur Technique National

Kévin Rabaud



Après un an passé à la tête de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Gymnastique, il m'est plus aisé d'appréhender les axes prioritaires et de mesurer la qualité des actions engagées.

La Fédération Française de Gymnastique n'est pas un acteur isolé du champ sportif. Et nous sommes inmanquablement impactés par les réformes et les questionnements relatifs à la gouvernance du sport, à la situation des cadres techniques sportifs d'Etat (CTS) et aux nouvelles modalités de financement.

Au cours de ces dernières années, le nombre de CTS a été maintenu à 74. Les prévisions du ministère sont cependant négatives en la matière avec une diminution programmée qui se traduira par un non-remplacement des départs à la retraite ou des changements de position statutaire : mutation, disponibilité. Nous savons d'ores et déjà que l'effectif diminuera en 2019.

Au sujet des subventions publiques, dans le cadre des conventions d'objectifs, pour les parts « haut niveau » et « développement », le niveau de subventionnement est maintenu en 2019. Le recul n'est pas suffisant pour savoir si le fonctionnement avec nos nouveaux interlocuteurs de l'Agence Nationale du Sport (ANS) reposera effectivement sur les principes de respect et de confiance qui siéent à la conduite d'un projet ambitieux et nécessairement singulier.

Les incertitudes ne doivent cependant pas freiner l'engagement de la Direction Technique Nationale pour la réussite d'un projet cohérent et convergent qui embrasse toutes les composantes de la vie fédérale : le développement, la formation et le haut niveau.

Je présenterai le bilan 2018/2019 selon 5 axes :

- Les pratiques non compétitives,
- Les contrats d'objectifs territoriaux,
- La formation,

- Les compétitions nationales,
- Le haut niveau et la mission d'accompagnement du haut niveau.

1. Les pratiques non compétitives

Le secteur du développement est largement couvert au sein de la Fédération Française de Gymnastique par le pôle des activités non compétitives.

4 thématiques organisent toujours le secteur :

- Gym Educ,
- Gym Scéno,
- Gym Acro,
- Gym Santé.

Cependant, d'autres dossiers sont venus s'ajouter à ceux préalablement traités :

- Le dispositif « Génération 2024 » dans le cadre du sport scolaire,
- L'accompagnement des commissions nationales spécialisées (CNS) dans l'élaboration et la rédaction de leurs plans de développement,
- La démarche qualité : QualiClub.

1.1 Gym Educ

1.1.1 Baby Gym

Aujourd'hui, la BabyGym représente 16% des licenciés, même si l'on note une stagnation des effectifs due à des contraintes structurelles. Le label Baby Gym bénéficie d'une reconnaissance auprès des institutions, des partenaires et du grand public. La demande des parents reste forte, notamment dans le but d'acquérir une motricité de base pour leurs enfants. De plus, le club de gym est souvent le lieu de la première socialisation sportive.



Le groupe de travail Baby Gym s'est attaché à répondre aux difficultés rencontrées et à améliorer plus encore l'offre proposée :

- Formaliser des démarches pour permettre aux clubs d'accueillir l'ensemble des enfants qui souhaitent pratiquer,
- Élargir l'offre pédagogique.

1.1.2 Les programmes Access

Il convient de saluer ces programmes destinés à un public qui souhaite (re)découvrir la gymnastique et progresser au travers de programmes spécialement étudiés pour une pratique de loisir.

Si les licenciés identifiés comme pratiquants Access ne représentent que 7% des licenciés, les perspectives d'évolution offertes incitent à la poursuite de nos efforts en ce sens pour une pratique qui corresponde aux aspirations sociales d'une évaluation des compétences plus que d'une confrontation directe. Tout en préservant la convivialité de l'échange sportif, les rencontres de proximité sont à promouvoir et à multiplier.

Le travail important réalisé ces dernières années pour la production de programmes sera suspendu après la diffusion des Access GR et trampoline. Cette phase de production a été accompagnée d'un travail de digitalisation avec la création d'une application qui permet de visualiser les différents programmes, niveaux et exercices mais encore de saisir les évaluations des gymnastes. Plus de 37000 validations ont été renseignées par les organisateurs de sessions d'évaluation.

1.2 Gym Acro : Le Freestyle

Si la délégation pour le parkour n'est pas encore accordée à la Fédération Française de Gymnastique, cette dernière poursuit le développement et la structuration de son offre Freestyle : une opportunité pour nos clubs qui recherchent de nouvelles pratiques afin de capter un nouveau public ou de conserver au sein du club des pratiquants avides de changement. Des programmes sont proposés avec des exercices s'adressant à deux niveaux de pratique : débutant et confirmé.

Ces programmes sont déployés grâce à une formation fédérale d'animateurs Freestyle. Plus de 100 personnes ont d'ores et déjà participé à une formation organisée en région. Des supports vidéo sont disponibles pour promouvoir cette activité. A ce jour, cette nouvelle activité compte environ 5 000 licenciés.

1.3 Gym Scéno

Les grands événements deviennent des points d'appui incontournables pour promouvoir l'activité fédérale et nos valeurs, toucher un public encore plus large et intergénérationnel et dynamiser localement des équipes au niveau des clubs, des départements et des régions.

La Gymnaestrada se profile en 2019. L'Euro Gym et le Golden Age se préparent déjà pour 2020.

1.4 Gym Santé

L'amélioration et la préservation de la santé grâce à la pratique de l'activité physique sont des priorités ministérielles affirmées. Elles constituent une partie importante du projet sportif fédéral. La Fédération Française de Gymnastique s'est employée à favoriser la finalisation du concept technique Gym Santé, décliné en : Juva Gym, Vita Gym et Lombal Gym. Les équipes techniques se sont investies dans la conception de l'outil pédagogique visant à rendre accessible à tous les entraîneurs l'encadrement de ces offres de pratique spécifiques.

Par ailleurs, le groupe de travail Gym Santé a élaboré les contenus de la formation coach Gym Santé et a encadré les stages « coachs et formateurs » (30 personnes engagées aux différentes étapes de formation). Aujourd'hui, le pôle des activités non compétitives supervise le déploiement progressif et accompagné du projet Gym Santé dans 6 régions métropolitaines, avec l'objectif de parvenir à 12 prochainement. Le déploiement hors métropole est déjà programmé. Autour de ce projet singulier, il est à noter le travail transversal entre le haut niveau et la pratique de loisir et d'entretien. Un projet de recherche fondamentale, mené avec l'institut de Biomécanique Charpak, vise à prévenir les traumatismes et à en favoriser le traitement tant chez le sédentaire que chez le sportif de haut niveau. Huit pratiquants de loisir et cinq athlètes des équipes de France de différentes disciplines participent à l'étude. Enfin, deux sessions de formation ont été organisées pour



les responsables du haut niveau (Directeurs du Haut Niveau, responsables Programme d'Accession Sportive, Entraîneurs Nationaux) sur la préparation physique spécifique en prévention des problèmes lombalgiques. Cette formation a vocation à se décliner dans chacune des disciplines et à imprégner largement les contenus proposés pour la formation des gymnastes.

1.5 Déploiement Evolugym dans les régions

Neuf régions sur les onze régions métropolitaines ont été visitées par l'équipe en charge des activités non compétitives. Ces déplacements dans les territoires visaient à mieux identifier à la fois le contexte territorial en lien avec le coordonnateur de l'équipe technique régionale (ETR) et la place accordée aux activités Evolugym dans le projet régional. La présence des cadres techniques a permis de réaffirmer l'importance de l'univers Evolugym, de le présenter éventuellement à nouveau et d'identifier les besoins locaux pour une meilleure mise en œuvre. Bien évidemment, les échanges n'ont pas ignoré le COT. Les rencontres en région ont permis notamment de souligner l'importance des ressources humaines engagées pour une réussite du déploiement d'Evolugym dans le cadre d'un projet territorial affirmé et de confirmer la nécessité d'un renforcement des relations entre les différents échelons fédéraux favorisées par le COT.

1.6 La promotion dans le champ scolaire et le label « Génération 2024 »

Après avoir réuni les informations nécessaires et rencontré les référents ministériels au sujet du label « Génération 2024 », il a été décidé d'adosser ce dossier à la promotion des événements internationaux de la Fédération et notamment, le championnat d'Europe GAF 2020. Des supports pédagogiques sont en cours de création pour être mis à la disposition des clubs afin de faciliter leur prise de contact avec les établissements scolaires. Des liens sont renoués avec l'USEP.

1.7 Les plans de développement des Commissions Nationales Spécialisées (CNS)

Une cellule, composée d'élus et de cadres techniques, accompagne quatre CNS (Aérobic, GAC, TeamGym, Trampoline) dans la rédaction de leur plan de développement. Après la définition d'un cadre méthodologique, un temps d'échange avec chaque CNS a permis la réalisation d'un état des lieux précis par discipline. Le Bureau suit avec attention les différentes phases de construction des plans de développement.

2. Le COT

2.1 L'essence du COT

L'important financement accordé au COT (1 700 000 € sur trois ans) permet aux structures déconcentrées d'investir pleinement les champs prioritaires du développement fédéral définis dans le projet, de réaffirmer les liens entre les différents niveaux d'intervention et de garantir une cohérence territoriale pour une plus grande efficacité des actions menées.

Pour mémoire, les axes de développement soutenus étaient les suivants :

- Déployer dans les clubs les produits Access Gym, FreeStyle Gym, Gym Santé,
- Favoriser l'animation dans les clubs en encourageant la participation aux événements internationaux (Gymnaestrada, Euro Gym, Golden Age), la médiatisation de la Journée Nationale de la Gymnastique (JNG) et l'organisation de rencontres de proximité,
- Accompagner les clubs dans leur projet de développement et l'appropriation des outils numériques par les clubs FFGym,
- Sensibiliser les clubs à la démarche qualité,
- S'engager dans la conquête de nouveaux territoires, la promotion des métiers du sport, le développement du travail en réseau des associations.

2.2 L'accompagnement des territoires

Suite à l'instruction des dossiers, la Fédération a souhaité accompagner les territoires dans la mise en œuvre du COT. Une grille de suivi permet de rendre compte régulièrement des engagements financiers, des étapes de réalisation des projets, des éventuelles difficultés rencontrées. La dernière visite au cours du dernier trimestre 2019 sera l'occasion de faire un bilan intermédiaire de la réalisation du COT, sur la base duquel les engagements financiers fédéraux seront validés.

A ce jour, onze des treize régions métropolitaines ont été accompagnées lors de dix-huit déplacements dans les territoires sur les 6 derniers mois et huit autres sont d'ores et déjà programmés. La campagne de la deuxième visite a débuté.

3. La formation

La formation est un pilier incontournable du projet fédéral. De la formation initiale à la formation continue des collèves, elle initie, accompagne et amplifie le projet fédéral vers une plus grande professionnalisation des acteurs.



3.1 La formation initiale

La suppression des aides à l'emploi a eu un impact direct sur le nombre de personnes qui se sont engagées en formation CQP. Le nombre de certifiés diminue de 25% pour l'année 2018. Cette perte est en partie compensée par l'entrée en formation d'étudiants STAPS dans le cadre de la convention avec la C3D qui nous permet d'offrir des débouchés d'emploi à de nouveaux cadres. Notre réseau est maintenant riche de dix universités réparties sur tout le territoire.

A l'inverse, il est grandement satisfaisant de compter une excellente promotion de Diplôme d'Etat (DE) et 25 nouveaux entraîneurs certifiés en GAM, GAF, GR et GAc. Le passage de deux saisons à une seule pour l'organisation de la formation a fortement mobilisé l'équipe technique pour créer un nouveau ruban pédagogique, des contenus FOAD (70h) et gérer la plateforme. Cependant, la nouvelle formule convient à la fois aux clubs, aux stagiaires et à l'encadrement. Elle nous permet d'accroître le nombre d'entraîneurs formés tout en gardant un niveau élevé d'exigence et un nombre maîtrisé de stagiaires par session.

Enfin, la DRJS de Paris a félicité la Fédération Française de Gymnastique pour l'excellence des trois candidates au Diplôme d'Etat Supérieur en GR, par ailleurs identifiées parmi le collectif 2028.

3.2 La Formation Continue

La formation des collectifs d'encadrement « Relève 2024 et 2028 » se poursuit et chaque entraîneur identifié a pu bénéficier a minima d'une à deux sessions de formation en fonction des disciplines. Les incidences sur les résultats sportifs commencent à se concrétiser avec de meilleures performances lors des revues d'effectifs.

Nombre de gymnastes sur le podium en GAF, GAM et GR sont suivis par des entraîneurs identifiés collectif « Relève 2028 ». Au-delà de la progression technique, lors de ces formations, l'accent porte sur une optimisation de la gestion des relations entraîneur/gymnaste.

3.3 Les gymnastes de haut niveau

L'accompagnement des gymnastes en reconversion ou en activité reste une priorité du secteur formation en relation étroite avec la Mission d'Accompagnement de la Performance (MAP). Cette année, sept gymnastes de haut-niveau ont suivi une formation personnalisée qui s'étalera, en fonction des contraintes sportives, sur

une à trois années. Ces sportifs et sportives de haut niveau bénéficient de stages de formation ciblés au regard des compétences et des besoins, d'aménagements en fonction de leurs objectifs compétitifs et d'un suivi particulier par les CTS.



4. Les pratiques compétitives

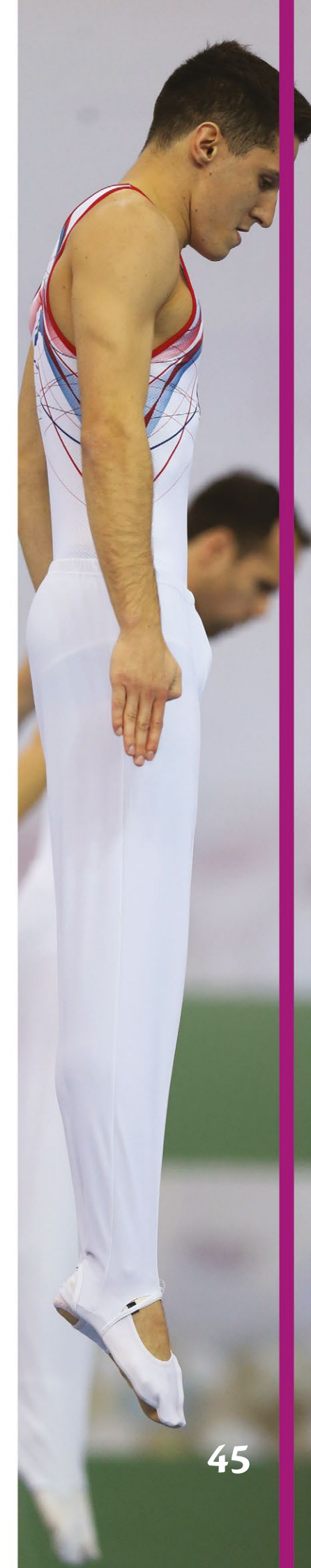
Pour le secteur des pratiques compétitives, la Direction Technique Nationale a œuvré sur quatre axes, en collaboration avec les commissions nationales spécialisées et les équipes du siège fédéral. Ce travail conséquent mobilise les équipes et doit être salué au regard de la diversité et du nombre de compétitions organisées sur le territoire national, près de 1 500 compétitions et 72 000 compétiteurs sur l'ensemble de la saison toutes disciplines et tous niveaux de pratique confondus.

4.1 Les règlements et documentation

Conformément aux années antérieures, le pôle des activités compétitives a formalisé l'élaboration de la réglementation technique avec la production des documents de référence que sont les règlements techniques, les lettres FFGym et les brochures des programmes compétitifs.

4.2 L'organisation et le suivi des compétitions

Par ailleurs, les équipes techniques œuvrent à la préparation et l'organisation des finales nationales pour l'ensemble des disciplines, de l'étude des candidatures jusqu'à l'intervention sur les week-ends de compétition (16 finales en 2018/2019). Cette action se complète par le suivi des épreuves qualificatives ou sélectives, et plus spécifiquement celles organisées au niveau inter-régional. Pour finir, la contribution à l'organisation



des revues d'effectifs régionales n'est pas à négliger. Ces temps forts du calendrier fédéral sont l'occasion de mettre en valeur l'activité des régions en matière de performance et de formation des gymnastes.



4.3 La gestion du TOP 12

En GAM et en GAF, la formule du championnat du Top 12 nécessite un travail d'accompagnement depuis les rencontres de la phase qualificative jusqu'à l'organisation et la valorisation de la petite finale et de la finale.

4.4 Les outils informatiques

Un effort conséquent a été apporté au développement et à l'amélioration des outils informatiques utilisés, du niveau départemental au niveau national, avec un accent mis cette année sur la conception de l'application ScoreGym, amenée à remplacer prochainement le logiciel FFGymCOMPET. Les phases de test se dérouleront la saison prochaine sur un large panel de compétitions. L'ergonomie de l'outil et sa modularité sont des gages notables de progrès pour tous les organisateurs.

5. Le Haut-Niveau et la Mission d'Accompagnement de la Performance (MAP)

5.1 La MAP

5.1.1 une ambition réaffirmée

Le but de la mission d'accompagnement de la performance est de favoriser la création des conditions de la performance, il s'agit d'une cellule de ressources au service des acteurs du haut niveau. La mission d'accompagnement de la performance est l'interlocuteur privilégié dès lors qu'un frein à la performance est identifié et/ou qu'une mesure d'optimisation extérieure apparaît nécessaire. Par exemple : compétence externe, ressource ou intervention médicale, achat de matériel, suivi socio-professionnel, gestion des situations de crise, mis en place de cellules d'expertise. Elle intervient par ailleurs pour poser des diagnostics systémiques et proposer des solutions afférentes ou prospectives.

5.1.2 La recherche

Cette année, la mission d'accompagnement de la performance a réorganisé cette année le secteur de la recherche dont le référent fédéral est Nicolas Tordi, juge 5 GAM et directeur adjoint chargé de la recherche à l'UPFR Sport Université de Franche-Comté. La Fédération a répondu à plusieurs appels à projets de recherche et poursuit les recherches suivantes :

- Protocole de recherche en trampoline sur le temps de vol,
- Quantification de la charge d'entraînement du modèle actuel en gymnastique artistique, perspectives pour un nouveau système,
- Performance et processus de suivi des athlètes féminines,
- Analyse biomécanique personnalisée pour quantifier l'évolution des contraintes intervertébrales au cours des mouvements gymniques à la suite d'un programme de renforcement musculaire spécifique.

5.1.3 Le suivi socio-professionnel

Sur le plan du suivi socioprofessionnel, la mission d'accompagnement de la performance coordonne et met en relation le sportif de haut niveau (SHN) avec les dispositifs d'accompagnement mis en place par le Ministère des Sports. Elle élabore, suit et réactualise les conventions FFGym/SHN (115 conventions signées avec les SHN listés Relève, Senior ou Elite). Elle assure la gestion du dossier des aides personnalisées versées aux cent cinq gymnastes de haut niveau aidés et la gestion du dossier des retraites de quatre-vingts gymnastes SHN éligibles.

Trente gymnastes bénéficient d'un accompagnement dans leur double projet et cinq sont soutenus dans le cadre du pacte

de performance. La MAP propose et défend les dossiers des sportifs éligibles auprès des différents organismes et institutions qui attribuent des aides (trois gymnastes sont boursiers : l'une de la solidarité olympique, deux autres de la Fondation Française des Jeux) ou des emplois réservés de l'administration (1 gymnaste). La reconversion des sportifs de haut niveau est une des attributions de la MAP et elle se réjouit de voir en 2018 un sportif titularisé par le Ministère de l'Intérieur après avoir occupé un emploi réservé.

5.1.4 Les outils numériques au service de la gestion du haut-niveau

* 5.1.4.1 Elite Gym

Pour faciliter la gestion des acteurs de haut niveau, la Fédération Française de Gymnastique utilise un outil numérique : la plateforme Elite Gym. Cette plateforme met l'intendance des collectifs nationaux au service de la performance, elle permet de gérer 950 gymnastes (+20%) dont 215 dans les Pôles France et Espoir, 100 dans les dispositifs régionaux d'accèsion en PPF individuels et 635 hors structure pour la parution de la Ranking list. A ce nombre de gymnastes doivent être ajoutés 116 cadres (+26%) encadrant les équipes de France.

La plateforme Elite Gym poursuit son évolution, elle relie désormais les différents acteurs. 113 nouvelles demandes Gym Eval (intégration dans les structures) ont été formulées grâce à l'outil en 2019 et 317 vœux (maintien, transfert ou sortie) des gymnastes déjà inscrits dans le PPF exprimé.

* 5.1.4.2 La Ranking list

La Fédération Française de Gymnastique s'appuie sur un autre outil d'aide à la décision : la Ranking list. Toutes les disciplines olympiques et le tumbling sont à ce jour gérés par l'outil numérique Ranking, soit 598 gymnastes. S'y ajouteront dès juin 2019 l'Aérobic et la Gymnastique Acrobatique. Cette nouveauté est importante car la Ranking list devient cette année la référence pour justifier le versement de droits de formation dans le cadre d'une mutation.

5.2 Les Équipes de France et le haut niveau

5.2.1 Gymnastique Aérobic

Les résultats actuels obtenus en compétitions Open, coupes du monde et championnats d'Europe sont encourageants et seront à confirmer lors des prochaines

échéances. Le renforcement de l'encadrement sur le Pôle France de Ceyrat et le travail entrepris autour du projet de la discipline confortent la dynamique retrouvée.



5.2.2 Gymnastique Acrobatique

La restructuration du haut niveau dans la discipline se poursuit en s'appuyant sur les clubs. La dynamique collective est extrêmement positive, elle rompt avec une forme d'isolement antérieurement constatée. Un duo mixte se prépare pour les Jeux Européens (Julien Fillette et Victoire Séon, Bois-Colombes Trampoline 92) et un nouveau trio senior a participé à l'étape de coupe du monde de Puurs (BEL) en avril (Jade Sarric, Zoé Contargyris et Léa Cackowski, Bois-Colombes Trampoline 92).



Afin de soutenir les clubs sur le chemin du haut niveau et de favoriser les échanges entre techniciens et experts internationaux, des stages Avenir et Espoir sont programmés en août et octobre à Rennes (camps d'été et d'automne).

5.2.3 Gymnastique Rythmique

Les championnats du monde de Sofia en septembre 2018 nous ont permis de voir un Ensemble conquérant et sûr. L'équipe de France termine à la 8^{ème} place au général et se classe 6^{ème} aux cerceaux. Une belle performance qui souligne la détermination d'un groupe qui avait su faire face aux blessures et autres difficultés.

Cette performance sera à reproduire pour se qualifier aux Jeux Olympiques lors des prochains championnats du monde. Les compositions sont calibrées pour cet objectif. Nous connaissons la valeur de nos gymnastes et leur engagement. Les résultats obtenus en ce début de saison ne sont pas encore au niveau attendu. Mais j'aimerais rappeler qu'il s'agit d'autant d'étapes de préparation et que notre Ensemble a besoin de tout le soutien des acteurs de la discipline pour continuer à nous faire rêver et reproduire la performance des championnats du monde de Sofia.

En individuel, Ksénya Moustafaeva démontre une nouvelle fois sa combativité. Elle se classe 17^e lors des championnats du monde après une très longue interruption due à une blessure. Ses qualités et son investissement laissent entrevoir de belles perspectives en vue de Tokyo 2020.



5.2.4 Trampoline / Tumbling

La France conforte son rang international avec de fortes individualités, notamment la confirmation des potentiels de Léa Labrousse et d'Alan Morante qui terminent respectivement 6^{ème} et 5^{ème} lors des championnats du monde de Saint-Petersbourg en novembre 2018. La régularité à ce niveau de compétition est une satisfaction dans la perspective de la qualification aux Jeux Olympiques. Cependant, l'objectif est d'obtenir une médaille lors des Jeux de Tokyo.

Autre motif de satisfaction, la médaille d'argent d'Alan Morante et Sébastien Martiny en trampoline synchronisé lors de ces mêmes championnats du monde. Il est aussi à noter la 4^{ème} place du duo féminin Léa Labrousse et Marine Jurbert.

En Tumbling, la finale mondiale de Manon Morançais (8^{ème}), à tout juste 17 ans, autorise de solides espoirs pour les prochains championnats du monde qui se dérouleront à Tokyo en 2019. L'homogénéité de l'équipe de tumbling féminine fait de nos représentantes des outsiders de choix.

5.2.5 Gymnastique Artistique Masculine

Beaucoup d'événements se sont déroulés depuis le dernier congrès. Tout d'abord, les championnats d'Europe de Glasgow en août 2018. L'équipe de France senior de Gymnastique Artistique Masculine remporte la médaille de bronze. Loris Frasca termine à la 4^{ème} place au saut. Cette compétition a mis en évidence la densification de la concurrence européenne. Sur cette compétition, l'équipe de France junior de Gymnastique Artistique Masculine termine à la 7^{ème} place, tout comme Bastien Éloy, finaliste au sol.

Lors des championnats du monde de Doha en octobre 2018, l'équipe de France masculine s'est trouvée fortement affectée du fait de blessures de gymnastes expérimentés. Il s'est révélé extrêmement difficile de constituer une équipe de gymnastes complémentaires. Les résultats obtenus sont en deçà du potentiel de l'équipe de France, même si la 12^e place obtenue répond aux objectifs fixés. Cyril Tommasone s'est hissé à la 8^{ème} place aux arçons.

Dernièrement, les championnats d'Europe individuels de Szczecin (POL) en avril 2019 ne rassurent pas pleinement. D'autres blessures sont venues émailler la préparation. Le nombre de généralistes expérimentés est réduit. Les sélections pour les championnats du monde qualificatifs pour les Jeux Olympiques seront compliquées. Cependant, il convient, au regard de cette campagne européenne, de se réjouir de la médaille d'argent de Cyril Tommasone aux arçons, de la 6^{ème} place de Samir Aït Saïd aux anneaux et de la 9^{ème} place de Loris Frasca au concours général.



Je compte sur la mobilisation de tous pour créer les conditions de la qualification aux Jeux Olympiques.

5.2.6 Gymnastique Artistique Féminine

Le secteur de la Gymnastique Artistique Féminine continue de progresser. Les résultats flirtent régulièrement avec les meilleures références françaises et les dépassent parfois. Il est heureux de ne pas limiter les ambitions du secteur.

Les championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine de Glasgow en août 2018 ont vu l'équipe de France se hisser à la 2ème place dans un beau duel avec la Russie. Ce résultat par équipe se complète d'excellents résultats individuels et notamment le titre européen pour Mélanie De Jésus Dos Santos au sol et la médaille de bronze de Marine Boyer à la poutre et 4 finales.

Lors de ces mêmes championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine, l'équipe de France junior remporte la 5ème place et Carolann Hédut remporte la médaille de bronze aux barres asymétriques.

Lors des championnats du monde de Doha en octobre 2018, l'équipe de France féminine s'est à nouveau illustrée en obtenant une très belle 5ème place. Cette performance la rapproche des toutes meilleures équipes et du podium. Elle nourrit les ambitions et confirme qu'une équipe solide s'exprime aussi individuellement. Mélanie De Jesus Dos Santos termine à la 6ème place du concours général et au sol. Lorette Charpy, de retour de blessure, réalise une compétition très régulière et se classe 16ème.

Lors des récents championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine de Szczecin (POL) en avril 2019, l'équipe de France a brillé. Elle a remporté 5 médailles et disputé 3 finales supplémentaires. Mélanie De Jesus Dos Santos est sacrée championne d'Europe du concours général et au sol et remporte la médaille d'argent à la poutre. Coline Devillard remporte la médaille d'argent au saut. Lorette Charpy remporte la médaille de bronze à la poutre et la 8ème place du concours général.

Ces brillants résultats sont la concrétisation du travail effectué dès les plus jeunes catégories dans le cadre du programme PAS. Il est important de soutenir les efforts engagés et de ne pas limiter nos ambitions. Les championnats du monde 2019 qualificatifs pour les Jeux Olympiques, les championnats d'Europe 2020 organisés à Paris et les Jeux de Tokyo sont autant de rendez-vous offerts à l'excellence de nos gymnastes.

Conclusion et perspectives

Nul doute que les prochains mois seront difficiles, sources de tensions à l'approche des phases qualificatives puis des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Assurer le suivi de nos athlètes et optimiser les conditions de la performance sont des priorités immédiates.

Si la tension est constitutive de la pratique de haut niveau, l'objectif est de la réduire grâce à la confiance développée dans le cadre d'une formation solide et complète des gymnastes. Cet objectif doit mobiliser l'ensemble des acteurs dans toutes les disciplines autour d'une vision partagée à l'horizon de Paris 2024 et encore au-delà.

Dans ce but, les guides des clubs formateurs sont désormais disponibles en ligne. Ils précisent les attentes en matière structurelle et en matière de contenu de formation. Ces guides abordent différents paramètres liés à la performance et les mesures d'accompagnement proposées dans le cadre du PAS pour réunir les conditions de la réussite.

Cette action témoigne de l'étroite imbrication des secteurs (haut niveau, formation, développement) et des jeux de structures (Fédération et structures déconcentrées, Pôles, DRA, clubs formateurs, clubs) et d'acteurs (Direction Technique Nationale, équipes techniques régionales, encadrements des clubs et dirigeants) dans la construction du succès.

Cette illustration peut se décliner aux centres d'entraînement du Top 12 mais aussi à toutes les actions qui convergent vers l'avènement de la gymnastique de demain qui prend en considération les enjeux sociétaux (éducation à la citoyenneté, santé, environnement...) sans négliger ses ambitions légitimes.



• Commissions Nationales Spécialisées

Patrick Andréani

Les Commissions Nationales Spécialisées (CNS) se sont réunies périodiquement en amont de chaque compétition nationale. Cette année, une réunion rassemblant toutes les disciplines s'est tenue les 12 et 13 janvier 2019 à Paris. Ce rendez-vous a permis de réaffirmer les priorités de la Fédération et de travailler en transversalité sur différents axes du projet fédéral, au-delà des activités traditionnelles des Commissions Nationales Spécialisées, telles que :

- La mise en place des finales nationales, établissement des quotas, organigrammes, déroulement
- Les réponses aux interrogations des clubs sur les points de réglementation
- L'ajustement des règlements techniques 2019-2020 à partir des observations et des remontées des structures déconcentrées

Par ailleurs, l'information sur la décision du Comité Directeur relative aux autorités décisionnelles a été présentée. Cette clarification des autorités compétentes pour prendre des décisions à l'occasion des compétitions permettra d'améliorer leur fonctionnement et d'assurer la sécurité juridique des décisions prises.

Un bilan de la revue d'effectifs régionale des jeunes a été fait par les Responsables Techniques Fédéraux (RTF) des secteurs GAM, GAF et GR. Il est à noter que les comités régionaux ont évalué positivement cette compétition, y voyant un bon outil pour favoriser la dynamique régionale. Des remarques ont été faites pour améliorer le dispositif ; celles-ci seront prises en compte dans le nouveau règlement technique.

Enfin, un travail en commun a été réalisé pour actualiser le classement des clubs. Chaque secteur a ensuite proposé quelques évolutions pour sa discipline :

En GAM, l'actualisation du programme des imposés a été faite en fonction des évolutions du code de pointage. En fédéral B, les grilles des éléments ont été revues et étoffées. Enfin, en fédéral A des précisions ont été apportées. Après trois années d'expérience, la CNS GAM travaille sur une proposition d'amélioration de la réglementation du Top 12.

En GAF, une réflexion a été menée sur l'augmentation de la capacité d'accueil des compétitions. Amener davantage de gymnastes en finale nationale, notamment

en trophée fédéral, reste un objectif prioritaire. Le bilan de l'expérimentation sur l'ouverture de l'examen de juge 1 dès 14 ans est très positif.

En GR, les travaux ont porté sur l'harmonisation de l'ensemble du système compétitif aux niveaux régional, interdépartemental et départemental, afin qu'il y ait de plus en plus de « passerelles » entre les différents niveaux de pratique.

Dans le secteur performance la nouvelle catégorie national C a permis de qualifier plus de gymnastes en finale nationale, à l'instar de la catégorie 10/11 ans en fédéral.

EN TR et TU, l'inversion du calendrier compétitif a permis de déterminer deux temps forts annuels : les Masters en octobre et le championnat de France en mai et juin. Le décompte du « temps de vol » a été mis en place pour la première année lors des compétitions sélectives interrégionales de la filière nationale.

En Aérobie, les principaux travaux ont porté sur la rédaction du plan de développement avec le groupe de pilotage fédéral. Pour donner suite à sa première édition, le « Festi Aéro » sera organisé à Gap du 26 au 28 avril 2019.

En GAc, cette saison a constitué une période de stabilisation de la réglementation pour donner suite aux évolutions majeures des deux saisons précédentes. Le championnat de France par équipes sera organisé pour la première fois cette saison à Metz.

En TeamGym, la Commission Nationale Spécialisée a mis en lumière un besoin prégnant sur la formation des cadres, tant sur la formation continue qu'initiale. Une réflexion est en cours pour l'ouverture d'une formation de chorégraphie destinée aux entraîneurs.

En conclusion, les Commissions Nationales Spécialisées, à travers l'ensemble de leurs travaux, ont souhaité développer le nombre de licenciés et augmenter le niveau technique général en répondant aux attentes de tous les publics.

Pour continuer ce travail, elles souhaitent s'appuyer sur les comités régionaux. A cet effet, une réunion de concertation sera organisée le 11 janvier 2020 avec les Délégués Techniques Généraux et les coordonnateurs d'Equipe Technique Régionale ainsi que les représentants techniques régionaux de chaque discipline afin d'échanger sur l'offre compétitive fédérale.



• Commission Nationale Prospective des pratiques compétitives

Fabienne Ringler

Lors du cycle précédent, la Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives a été chargée de la rénovation et de l'accompagnement de la mise en œuvre du système compétitif. Après une première saison et de multiples consultations, le bilan a été établi avec les Commissions Nationales Spécialisées pour apporter les ajustements nécessaires.

Aujourd'hui, le système compétitif, avec ses trois niveaux de pratique distincts, semble correspondre aux attentes du plus grand nombre. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réforme.

En collaboration avec la Commission des Juges, un travail sur l'harmonisation de l'âge pour l'accès aux formations de juge a été effectué. Avant d'étendre la réglementation à toutes les disciplines, une expérimentation réussie a été réalisée en GAF.

Une réflexion a été menée sur le nombre de juges convoqués lors des finales nationales. Chaque Commission Nationale Spécialisée va pouvoir faire des propositions, en fonction des spécificités de la discipline, afin de trouver des solutions techniques et économiques satisfaisantes.

En GAM/GAF, une nouvelle disposition des jurys et des gymnastes « hors plateau de compétition » des Trophées est à l'étude. Une telle démarche a pour but de libérer l'espace pour permettre au public de se concentrer sur les gymnastes en compétition à chaque agrès et rendre le déroulement de ces compétitions plus attrayant.

Pour finir, les réunions de la Commission sont très animées; les échanges et le partage d'expérience de chacun permettent d'apporter une plus-value à chaque projet. Je remercie l'ensemble des Représentants Techniques Fédéraux, mon collègue vice-président Patrick Andréani ainsi que Thierry Klein, Directeur Technique National adjoint, pour leur collaboration.

• Commission Nationale Prospective des pratiques non compétitives

Mickaël Deroubaix

Les pratiques Evolugym

Baby Gym

En 2018, le groupe de travail Baby Gym a mené des projets concernant :

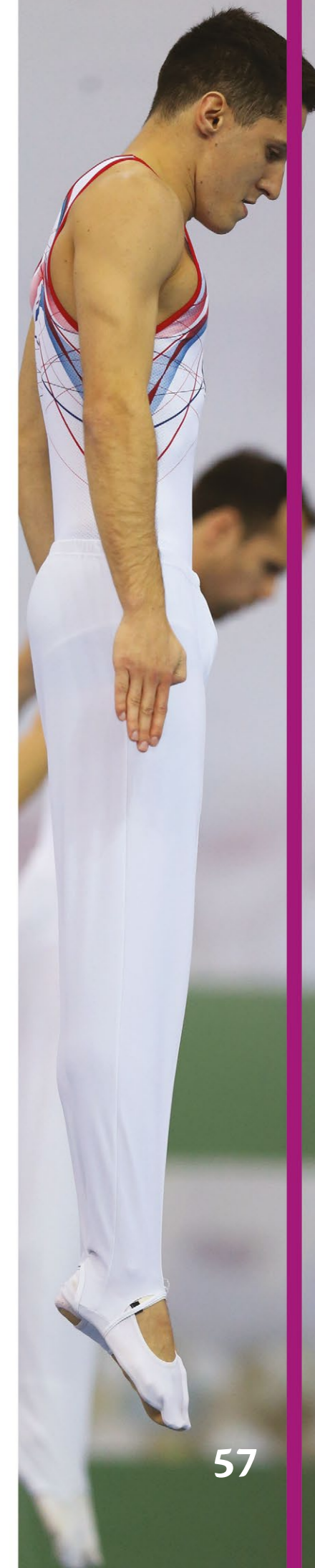
- La structuration de l'offre de formation continue et sa mise en œuvre en région
- La proposition des critères du label Baby Gym dans le cadre du projet QualiClub.
- La promotion et la mise en avant de l'offre Baby Gym auprès des parents et prescripteurs de la petite enfance
- L'identification de freins et de solutions pour permettre l'accueil du plus grand nombre de pratiquants dans les clubs
- La numérisation des outils pédagogiques

Access Gym

Les programmes Access Gym sont désormais disponibles :

- En GR : 3 niveaux spécifiques
- En GAM : 9 niveaux spécifiques
- En GAF : 6 niveaux spécifiques
- En GAC : 9 niveaux spécifiques
- En AERO : 6 niveaux spécifiques
- En Trampoline : 3 niveaux spécifiques

En 2019, l'objectif sera de faire vivre Access Gym en accompagnant les comités régionaux dans le déploiement de ce programme.



Freestyle Gym

Grâce au développement d'outils pédagogiques dédiés, le groupe de travail Freestyle Gym a organisé une formation nationale de formateurs régionaux afin, notamment, de leur permettre de s'approprier la mallette. Les comités régionaux ont alors mis en place la première formation d'animateur fédéral Freestyle Gym sur leur territoire.

Scéno - Evénements internationaux non compétitifs

La place des évènements dans le projet fédéral

La participation des licenciés, tout public confondu, aux événements internationaux non-compétitifs s'inscrit pleinement dans quatre objectifs du projet fédéral :

1. Augmenter le nombre de clubs affiliés et de licenciés FFGym
2. Fédérer et responsabiliser les acteurs
3. Promouvoir la gymnastique, son activité et ses valeurs
4. Accéder à l'autonomie financière

Ces évènements sont des vecteurs de fidélisation au sein des clubs. Ils permettent de clôturer la saison sportive en réunissant les pratiquants de loisir autour d'un projet commun. En créant une dynamique entre adhérents, dirigeants, éducateurs et parties prenantes de la FFGym, l'organisation de ces événements contribue à la promotion des valeurs de la Fédération et au développement de la « Famille FFGym ».

Ces évènements s'inscrivent également dans la sphère



du développement durable selon l'axe « vivre ensemble ». Porteurs de sens dans cette dimension, ils méritent que l'on y porte une attention particulière.

Dix départements se sont positionnés pour participer à un ou plusieurs événements, en plus des trente-six clubs ou structures de 2018 /2019.

Un stage ayant réuni 35 participants a été mis en place en avril 2018 pour accompagner chaque club affilié dans l'élaboration de ses prestations et chorégraphies.

Fort du succès rencontré, trois stages seront proposés du 1^{er} au 3 novembre 2019 à Ceyrat :

- Préparer une production gymnique, un spectacle pour un événement local ou international (Eurogym, Gymnaestrada, Golden Age)
- Construire une chorégraphie dans une discipline compétitive (GAF, GAM, GR, Team Gym, GAC)
- Pratiquer et découvrir le spectacle gymnique (13-25 ans)

Bilan de la saison

	2014	2016	2018
Eurogym	Helsingborg (SUE) 301 participants 17 groupes	Ceské Budejovice (CZE) 361 participants 14 groupes	Liège (BEL) 455 participants 19 groupes
Golden Age	Toulouse (FRA) 226 participants 21 groupes	Portoroz (SLO) 188 participants 13 groupes	Pesaro (ITA) 148 participants 7 groupes

	2011	2015	2019
Gymnaestrada	Lausanne (SUI) 419 participants 13 groupes	Helsinki (FIN) 390 participants 9 groupes	Dornbirn (AUT) 258 participants 11 groupes

Gym Santé

La commission Gym Santé poursuit le travail de production technique des offres de pratique et d'accompagnement des comités régionaux dans le déploiement de ce programme.



• Commission Nationale Prospective Haut Niveau

Xavier Baguelin

Suite aux orientations données par le Bureau fédéral au mois de juillet 2018, la Commission a poursuivi l'élaboration du cahier des charges des centres de formation ou d'entraînement des clubs du Top 12. Un travail collaboratif s'est engagé avec ces derniers afin de les accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles structures à compter du 1er septembre 2020.

L'objectif de cette nouvelle organisation est d'encourager les meilleurs clubs français à participer activement à la formation des gymnastes pour fournir les pôles et les équipes de France.

Par ailleurs, depuis le lancement de cette formule du Top 12, les clubs GAF et GAM ont été réunis autour de la Commission pour effectuer le bilan annuel qui permet de faire évoluer nos concepts dans le respect de la politique définie à l'origine du projet.

Dans la continuité du travail engagé, la Commission a travaillé sur la rédaction de conventions favorisant les échanges avec des nations fortes dans l'objectif d'aguerrir nos gymnastes en se confrontant à des équipes étrangères.

Une réflexion a été engagée sur les mutations. La réglementation fédérale a évolué. Dès la nouvelle saison, le classement des gymnastes s'appuiera sur la Ranking List. Des procédures particulières sont envisagées pour les gymnastes pratiquant des disciplines à formations.

Le dernier trimestre de cette année 2019 sera déterminant pour tous nos gymnastes et nos Équipes de France olympiques qui devront obtenir leur qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020. C'est un enjeu majeur pour la Fédération. Ils et elles comptent sur le soutien des structures déconcentrées, des clubs et des licenciés.



• Commission DOM TOM

Jérôme Monné

Depuis de nombreuses années, la Fédération Française de Gymnastique apporte son soutien aux territoires d'Outre-Mer du fait de leur éloignement géographique. En 2018, elle a ainsi soutenu des actions de formation (intervention d'un cadre fédéral en Outre-Mer ou venue en métropole de stagiaires) et l'achat de matériel.



Nos actions sont orientées vers les grandes finalités du projet fédéral, à savoir : la promotion de la gymnastique, son activité, ses valeurs, et l'augmentation du nombre de licenciés FFGym. Par ailleurs, nous mettons tout en œuvre pour que nos gymnastes accèdent au plus Haut Niveau, intègrent les Equipes de France et atteignent les podiums internationaux. Au travers du Contrat d'Objectifs Territorial 2018/2020, quatre territoires sur cinq se sont engagés à mener des actions « Agir » et « Expérimenter » du projet Fédéral.

La réunion annuelle de la Commission DOM TOM du 1^{er} février 2019 (photo ci-dessous) a été l'occasion d'évoquer notamment la participation des DOM TOM aux compétitions nationales, les systèmes d'information, la formation, les produits Evolugym... Un moment riche en échanges et en partage d'expériences.



ACTIONS FÉDÉRALES SAISON 2018/2019

▼ **Août 2018**
Opération
« Paris Plage »



▼ **Septembre 2018**
Réunion du Comité Technique
FIG de Trampoline au siège
fédéral



► **Octobre 2018**
Inauguration
du gymnase
de Montceau-
les-Mines



▼ **Août 2018**
Colloque Annuel du
Management Associatif



▼ **Juillet 2018**
Séminaire d'été



◀ **Septembre 2018**
La gymnastique investit le Forum
des Halles de
Paris



► **Octobre 2018**
Colloque des Cadres
Techniques Sportifs



▲ **Novembre 2018**
Rencontre avec
la Ministre des
Sports Roxana
Maracineanu

▼ **Mars 2019**
La gymnaste américaine
Simone Biles s'entraîne à
l'INSEP



▼ **Février 2019**
Réunion des agents de
développement au siège
fédéral



◀ **Novembre 2018**
Rélélection de
Michel Légli à la
tête du COMEGYM

▼ **Janvier 2019**
Cérémonie de fin
de carrière des
gymnastes au siège
fédéral



▲ **Février 2019**
Conférence « Colosse
aux pieds d'argile » à
l'INSEP



▲ **Février 2019**
Colloque des
structures
déconcentrées
au CNOSF

▲ **Février 2019**
Présentation du
nouveau concept
« QualiClub »

► **Avril 2019**
Premiers États
Généraux
Territoriaux en
région Bourgogne-
Franche-Comté



5
LE PROJET FÉDÉRAL
EN ACTIONS



5. LE PROJET FÉDÉRAL EN ACTIONS

• Le Développement Territorial

Nouveau Contrat d'Objectifs Territorial 2018-2020

Le Contrat d'Objectifs Territorial est destiné à stimuler et à soutenir le développement de la gymnastique fédérale dans les territoires. Ainsi, la Fédération a mobilisé 1 700 000 € (1 500 000 € + 200 000 € de réserve « soutien aux projets des territoires ») sur trois ans.

17 territoires (sur 18) se sont ainsi engagés à décliner le projet fédéral et à accompagner leurs clubs sur les nouvelles orientations fédérales.

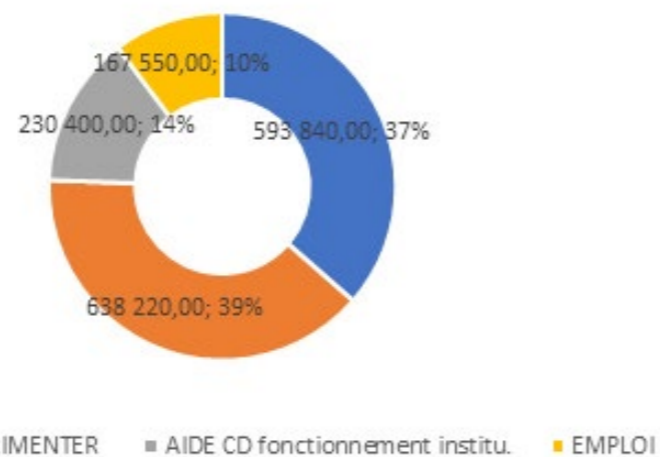
L'accompagnement fédéral s'articule autour de deux actions principales :

1. Agir pour le projet fédéral : du fait de leur proximité avec les clubs, les comités départementaux ont été privilégiés.
2. Expérimenter : les actions portées par les comités régionaux ont été favorisées.

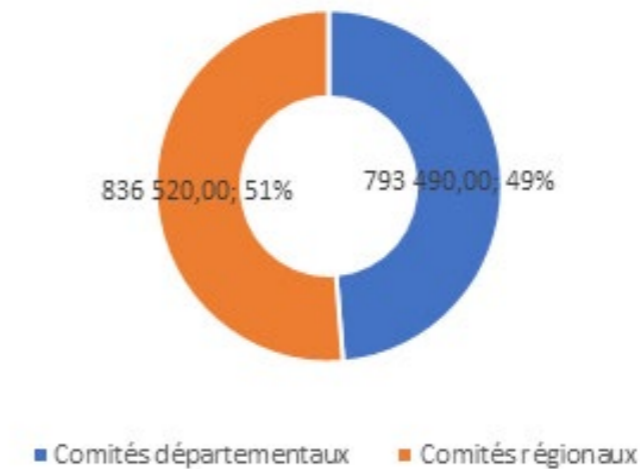
L'instruction des dossiers, validés par chaque Commission Territoriale, a été menée par les membres de la Commission du Développement Territorial et le Pôle Territoires.

Chiffres clefs

Répartition par axe de financement :



Répartition Comités régionaux / comités départementaux :



L'accompagnement des territoires

• L'accompagnement « technique » de la Direction Technique Nationale

Le Directeur Technique National Adjoint, en charge des territoires, s'est déjà rendu au moins une fois dans les régions métropolitaines engagées pour travailler en coordination sur les modalités de mises en œuvre et les moyens de rendre compte de l'avancée des projets. Une réunion s'est tenue fin janvier à Paris avec les territoires ultramarins.

• L'animation des Agents de Développement

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des clubs et de leurs dirigeants, la Fédération propose aux agents de développement un cycle de formation dont les thèmes principaux portent sur la déclinaison du projet fédéral et notamment sur l'axe « Agir » dévolu aux comités départementaux.

Une première formation visant à diffuser des outils et de la méthode pour relayer utilement les actions prévues dans le Contrat d'Objectifs Territorial s'est ainsi tenue fin février 2019. 27 agents de développement y ont participé. La prochaine session se déroulera les 30 septembre et 1er octobre 2019.



• «Le Club de Demain»

La Fédération a lancé les « États généraux du club de gym de demain » pour rassembler tous les acteurs fédéraux autour d'une même réflexion sur les transformations qui concernent le mouvement sportif. Ils devront établir un diagnostic partagé entre les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux et la Fédération pour identifier collectivement les principaux défis à relever et les meilleures opportunités de développement. Les États généraux territoriaux sont organisés depuis le 20 avril et jusqu'au 30 novembre 2019 dans chaque région pour permettre à tous les clubs de débattre et de formuler des propositions.

Au préalable, et afin de disposer d'une vision précise de la situation des clubs et de recueillir leur avis, la Fédération a lancé un questionnaire. Après une présentation des principaux résultats du questionnaire, deux tables rondes seront organisées. Leur thématique sera définie en fonction des résultats régionaux.

Des États Généraux Nationaux auront lieu le 1er février 2020 à Paris pour définir des orientations fédérales sur la base de ces rencontres régionales. Après une restitution des États Généraux Territoriaux, des pistes d'évolution seront proposées.

La FFGym a souhaité donner du temps à la consultation et ne pas précipiter sa réflexion. Le calendrier des États généraux doit permettre à tous les acteurs fédéraux de s'exprimer et garantir un dialogue de qualité entre la Fédération et les clubs.

Pour ce projet, la Fédération bénéficie des services du cabinet Olbia Conseil.



• Programme Gym Santé

De nombreux travaux ont été réalisés dans le cadre du programme Gym Santé au cours de cette saison.

La conception du programme Gym Santé

Suite à l'expérimentation menée dans huit clubs de cinq régions, et à la réalisation de tests, la conception technique du programme Gym Santé a pu aboutir et permettra ainsi de proposer dès la rentrée 2019, trois nouvelles offres de pratique :



• Vita Gym
Pour booster sa forme



• Juva Gym
Pour rester en forme



• Lombal Gym
Pour prendre soin de son dos



Ces offres de pratique conçues sur des bases similaires donnent naissance à un large catalogue d'exercices construits autour de trois grands axes :

- Un important répertoire de compétences
- Une adaptation aux différents lieux de pratique
- Des approches pédagogiques variées en fonction des aptitudes et attentes des pratiquants

Ce nouveau programme Gym Santé permettra de répondre aux attentes du plus grand nombre, en proposant aux licenciés âgés de 25 ans et plus de pratiquer une activité physique pour se maintenir en forme, retrouver une bonne condition physique ou encore prévenir ou guérir les maux de dos.



Afin de mieux exploiter la richesse du programme, un outil digital sera mis à disposition des coaches Gym Santé.

Pour concevoir ce programme, la Fédération a noué deux partenariats techniques avec :

- L'Institut De Gasquet qui accompagne la Fédération sur la validation des postures des programmes techniques et sur la formation de formateurs.
- L'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak, pour vérifier l'efficacité du programme Gym Santé sur la prévention des problématiques de dos.

Une première étape a été réalisée cette saison, avec un nombre restreint de participants loisirs et d'athlètes issus du haut niveau GAF et GR, afin d'évaluer la pertinence de la recherche. Une seconde étape de recherche se déroulera en 2020 afin de mesurer les effets du programme de façon plus précise.

La formation des coaches Gym Santé

La formation Coach Gym Santé apparaîtra dans le catalogue de formation dès la rentrée prochaine, avec un programme de 95h (dont 15h de formation à distance) permettant aux personnes formées d'enseigner les trois nouvelles offres de pratique proposées par le programme Gym Santé. Elle est ouverte aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel permettant l'encadrement des activités gymniques ou d'un diplôme d'État de kinésithérapeute, ainsi qu'aux bénévoles, sous conditions d'être titulaires du PSC1 ou équivalent et de réussir le test d'entrée.

L'objectif de cette formation est d'apporter le complément de compétences nécessaires pour mettre en œuvre le programme Gym Santé FFGym et ses spécificités techniques.



La communication

Une stratégie de communication a été mise en place afin de promouvoir le programme Gym Santé auprès des clubs, ainsi qu'auprès du grand public en septembre 2019.

Ce programme est soutenu par une marraine : Emile Le Penec, Championne Olympique et masseuse kinésithérapeute.

Des outils à destination des différents acteurs du projet ont également été développés (film de présentation, leaflets,

kakémonos, argumentaires, plaquette de formation...), afin de permettre une homogénéisation des visuels et la communication sur le programme Gym Santé.

Le déploiement du programme Gym Santé dans les clubs

La stratégie nationale de déploiement du programme Gym Santé continue quant à elle son avancée dans quatre nouvelles régions. Ce sont donc, à ce jour, neuf territoires qui ont commencé à travailler autour de la Gym Santé en se structurant sur ce nouveau projet. Au 31 août 2019, après la finalisation de la formation coach Gym Santé, une quarantaine de coaches disposeront de la formation nécessaire au déploiement de ce programme dans les clubs des régions pilotes.



Gym Santé dans les entreprises

Le programme technique Gym Santé ayant vu le jour, la Fédération souhaite déployer la pratique en entreprise et ainsi permettre une commercialisation du programme. Une première phase expérimentale sera donc mise en place au cours de la saison 2019 avec un nombre restreint d'entreprises et se poursuivra, selon les résultats, les saisons suivantes, avec un développement à plus grande échelle.

• Opération QualiClub

Inscrite dans le projet fédéral, la rénovation de la démarche qualité verra le jour sous sa nouvelle forme dès la rentrée de septembre 2019 sous le nom « Opération QualiClub ».

L'engagement dans l'opération permettra aux clubs de bénéficier de quatre niveaux de reconnaissance de qualité et d'appartenance FFGym.

Logos associés à chaque reconnaissance fédérale :



Affiliation annuelle

Valables 4 ans (les labels sont accessibles dès la reconnaissance Argent)

L'opération QualiClub doit être identifiée comme un outil majeur au service du club pour se structurer, se développer, se valoriser et afficher son appartenance fédérale.

Les clubs affiliés FFGym pourront s'inscrire librement dans l'opération QualiClub à travers la plateforme digitale et bénéficier ainsi d'un accompagnement de proximité via les comités départementaux, les comités régionaux, les référents régionaux et les accompagnateurs QualiClub.

La plateforme QualiClub sera également un véritable outil d'accompagnement au travers d'un bon nombre de documents pédagogiques et fiches pratiques facilement accessibles.

Cette nouvelle procédure répond à nos objectifs de simplification, d'accompagnement de proximité et d'affichage de l'appartenance fédérale.

Les structures déconcentrées, comités départementaux et régionaux, auront un rôle majeur à jouer pour la réussite du déploiement de l'Opération QualiClub.

Nous souhaitons que tous les clubs FFGym adhérents à l'Opération QualiClub y trouvent une opportunité de développement de la qualité, de leurs activités et d'une organisation efficace de la structure.



• Formation continue des entraîneurs

Enjeu stratégique de la Fédération, la formation est un outil au service du développement des compétences de chacun. Pour ce faire, un plan annuel ou pluriannuel de formation continue est proposé. Il pourra évoluer en fonction de la stratégie fédérale, des besoins en compétences des acteurs, de l'environnement dans lequel ils évoluent et du niveau sportif de nos structures.

Pour construire ce plan, un recensement des besoins et attentes en matière de formation a été réalisé en début d'année 2018 auprès de l'ensemble de nos structures. La convergence entre les besoins des clubs, des structures déconcentrées et les attentes de la FFGym a permis de fixer un cadre de travail autour de thématiques fortes.

Des personnes issues d'horizons différents (les élus, les professionnels, les responsables régionaux de formation, les experts) ont travaillé en synergie sur le développement de l'ingénierie de formation.

Un important travail a été mené pour réduire les freins et faciliter l'entrée en formation pour les employeurs des structures comme pour les stagiaires. Le travail a porté sur la construction de la formation autour de thématiques techniques, sur l'adaptation des temps de formation (période, durée, anticipation de l'absence d'un cadre...), le développement d'outils adaptés à l'acquisition de compétences par la formation à distance ou par des vidéos supports.

La FFGym a fortement investi dans l'ingénierie de formation au bénéfice du développement des formations nationales et régionales. Le déploiement de ce plan de formation continue s'appuie sur un partenariat entre la FFGym, l'INF/FFGym et les Comités Régionaux.

La mise en œuvre du plan de formation se fera entre l'INF/FFGym et les comités régionaux selon les niveaux, les publics et les ressources. L'INF/FFGym organisera la formation des formateurs, des entraîneurs de niveau Performance et des dirigeants (Colloque Annuel du Management Associatif et formations à l'occasion d'assemblées générales dans les territoires). Les comités régionaux organiseront la formation continue de l'entraîneur de niveau fédéral. En ce qui concerne la formation continue de l'animateur, une répartition est prévue entre l'INF/FFGym et les comités régionaux.

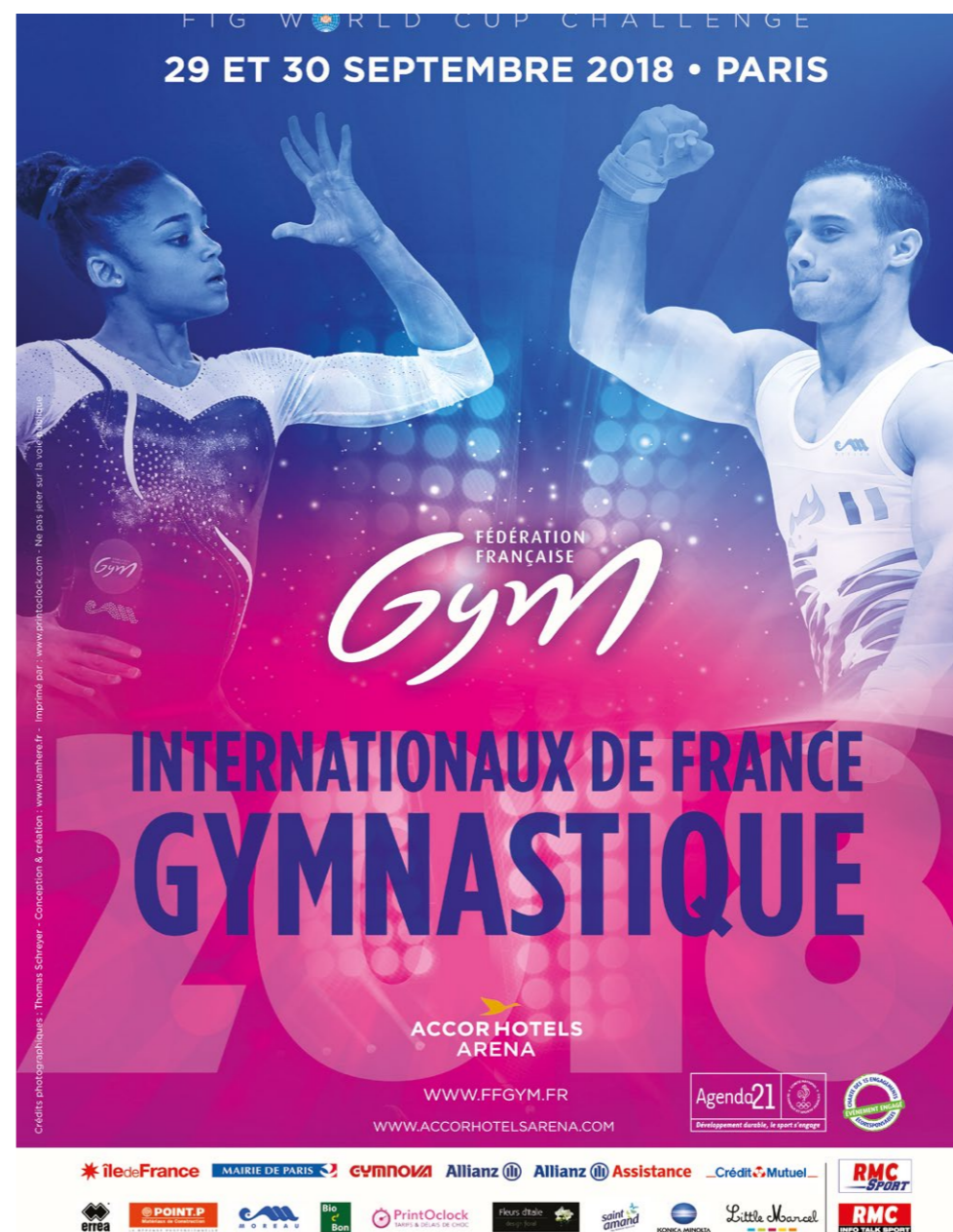
Enfin, une large communication des actions de formation est faite, notamment à travers la diffusion d'un catalogue.

Événementiel international en France

Nouveaux Internationaux de France 2018

La 2^e édition des Nouveaux Internationaux de France, placée sous le signe du développement durable, a eu lieu du 29 au 30 septembre 2018 à l'AccorHotels Arena de Paris.

Elle s'est inscrite dans la continuité du plan événementiel prévu par le projet fédéral, plan qui se clôturera en 2020 avec les Championnats d'Europe GAF.



Plus encore que son édition précédente, cet événement a rencontré un franc succès et a brillé à travers ses 7 médailles françaises, la ferveur des 21 000 spectateurs et une réussite financière satisfaisante.

L'engouement du public présent cette année témoigne de notre progression dans la scénarisation de cette étape de

coupe du monde, une compétition de référence initiée par la FIG que nous avons la volonté de transformer en véritable show gymnique. Au-delà des performances de haut-niveau des gymnastes internationaux, l'ambiance festive, chaleureuse et colorée de l'AccorHotels Arena a séduit cette année encore le public et nos licenciés.

Les Nouveaux Internationaux de France 2018 ont été largement à la hauteur de nos attentes, et nous espérons rencontrer un aussi beau succès, voire meilleur, pour la prochaine édition des 14 et 15 septembre 2019 qui est actuellement en préparation.



Championnats d'Europe 2020

Les Championnats de Gymnastique Artistique Féminine par équipe Juniors et Seniors se dérouleront à l'Accorhotels Arena Paris, du 30 avril au 3 mai 2020.

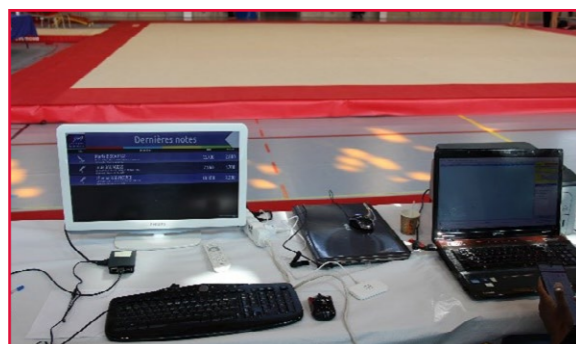
Les meilleures gymnastes européennes seront bien présentes pour cet événement également qualificatif pour Tokyo 2020. Avec une quarantaine de nations, 300 gymnastes et plus de 600 membres de délégations accrédités, c'est sans aucun doute un grand événement que nous accueillerons. Cette organisation s'inscrit dans le projet fédéral et ambitionne de rendre visible la Gymnastique partout en France. A l'appui d'appel à projets, avec les actions de promotion qui seront menées, c'est bien tout le territoire qui vivra les Championnats d'Europe.

La Fédération s'appuie sur les professionnels (personnel fédéral et CTS), mais aussi sur les bénévoles pour mener à bien la compétition confiée par l'Union Européenne de Gymnastique.

C'est dans l'optique de faire résonner la Gymnastique festive et colorée partout que l'Agence Ideactif a été sélectionnée...



• L'avancée du plan numérique



Depuis 2015, la FFGym poursuit sa transformation numérique.

Pour la saison 2018-2019, le vaste programme de refonte des outils liés au domaine de la compétition se

poursuit avec les projets ScoreGym et la diffusion des résultats en « temps réel ».

Pour les résultats, ce projet conduit à la mise en œuvre de 2 nouveaux outils :

- Temps Réel : application qui permet l'affichage des résultats sur un écran dans les différentes salles de compétition
- Live : diffusion des résultats sur le site internet <https://live.ffgym.fr> accessible sur tout support connecté



Dès le premier déploiement en condition réelle, le public a largement utilisé le site live pour suivre la compétition (photo ci-dessous).



Le logiciel FFGymCompet, utilisé systématiquement pour saisir les notes et produire les palmarès, est en cours de refonte complète. Son remplaçant, dénommé ScoreGym, est prévu pour la rentrée 2020.

Cette saison 2018/2019 a permis de :

- Produire les spécifications détaillées du logiciel
- Le faire développer par notre prestataire
- Tester le logiciel

La saison 2019/2020 sera donc l'occasion d'utiliser les deux solutions, FFGymCompet pour garantir le palmarès et ScoreGym pour valider son bon fonctionnement lors d'une large sélection de nos compétitions toutes disciplines et niveaux compétitifs confondus.

SCORE Gym

Cet important projet au cœur des activités de la FFGym mobilise cette saison de nombreux acteurs administratifs, techniques, bénévoles, prestataires de services, qu'ils soient au siège fédéral ou dans les territoires. L'implication de la Direction Technique Nationale avec Thierry Klein et ses équipes ainsi que des CNS est à saluer largement et le calendrier de réunions, très dense depuis un an, prouve l'engagement de tous sur ce projet.

Les indicateurs du Système d'Information

Parmi les nombreux indicateurs permettant le pilotage des projets FFGym, nous avons cette année une tendance toujours à la hausse concernant la création de comptes de l'espace licencié :

Saison / date	Nombre de comptes licencié
2017	3 867
23/01/2018	45 527
10/10/2018	69 261
27/03/2019	90 080

De même les clubs s'outillent chaque année davantage de Gest'Gym, Webas et ClickAsso : cette saison, plus de 53 000 licences ont été saisies grâce aux outils de ces éditeurs. Cette modernisation de la gestion des clubs doit être encouragée pour faciliter le travail des bénévoles.

• La boutique fédérale

A quelques jours de Noël et après plusieurs mois de réflexion et de négociation avec différents partenaires, la Fédération a ouvert sa boutique officielle sur son site internet www.ffgym.fr, avec l'appui de la société SpaceFoot prestataire reconnu dans ce domaine d'activité.

Au travers d'une offre commerciale en ligne, cette présence était une attente forte, à la fois des dirigeants de nos clubs et de nos comités mais aussi des licenciés qui ont ainsi la possibilité de commander de nombreux articles de notre partenaire Erreà. Plusieurs gammes sont déjà proposées.

Une politique de prix adaptée au public de la gymnastique (définie en commun avec notre prestataire), des possibilités de personnalisation des articles, ainsi que des actions promotionnelles de lancement à Noël puis pendant la période des soldes de janvier nous ont permis d'assurer un très bon démarrage des ventes.

Les gammes de produits sont destinées à évoluer pour faire des propositions adaptées à nos différents publics.

Aujourd'hui nous disposons d'une boutique officielle fonctionnelle, moderne et adaptée à une clientèle rompue aux achats sur internet. Cet outil doit nous permettre d'envisager un développement commercial progressif.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

**BOUTIQUE
OFFICIELLE**

STORE.FFGYM.FR

• Partenariat et communication, valorisation de la Gymnastique

Depuis avril 2019, notre Fédération réunit plus de 320 000 licenciés, ce qui constitue un nouveau record historique. Notre plan de marche devrait nous permettre de dépasser les 320 000 licenciés à la fin de la saison. L'objectif affiché dans le projet fédéral 2017-2020 d'accéder aux 350 000 licenciés, est en cours de concrétisation. Il s'agit là d'un nombre de licenciés important et suffisant pour intéresser à nos activités des partenaires économiques et institutionnels.

Des partenaires fidèles et impliqués

Ainsi, la société **Gymnova**, l'un des partenaires historiques de la Fédération, a souhaité prolonger, d'un commun accord avec la Fédération, le contrat initial jusqu'en 2024, ce qui nous permet de pouvoir nous projeter et d'anticiper les besoins de nos finales nationales et régionales mais aussi de réfléchir à long terme à l'évolution de la gymnastique au travers du matériel.



Allianz, l'autre partenaire historique, assureur de la Fédération depuis 1994 et nouveau partenaire du CIO pour les Jeux de Paris 2024, renforce chaque année un peu plus son accompagnement financier et technique à nos côtés. Allianz est ainsi présent sur les Nouveaux Internationaux de France depuis 2017 et sera aussi l'un des « partenaires majeurs » des

championnats d'Europe de gymnastique artistique qui se dérouleront en 2020 à Paris.

Christian Moreau et **Erreà**, nos deux équipementiers respectivement pour les tenues techniques et celles de présentation des équipes de France sont aussi très impliqués dans la performance de nos collectifs France en nous permettant d'équiper chacun selon son rang avec un niveau technique et une profondeur de gamme très large.



Par ailleurs, le **Crédit Mutuel** est devenu la banque de la gymnastique en 2016. La société **Bio c'Bon**, spécialiste de la distribution des produits bio, accompagne la Fédération principalement sur les Nouveaux Internationaux. Ces deux partenariats plus récents sont toujours dans une phase de déploiement et d'adaptation de leurs offres respectives aux différents acteurs de la Fédération.

Enfin, il faut aussi souligner la collaboration qui lie la Fédération et le Conseil régional d'Île-de-France avec lequel deux conventions pluriannuelles ont été signées, l'une sur les Nouveaux Internationaux de France et l'autre au titre d'actions de coopération sur différents projets de la Fédération comme par exemple la formation des cadres, le sport pour tous ou la pratique liée au handicap.

Dans tous les cas de partenariats, c'est une relation de confiance qui est établie. Toutefois, il nous faut aller plus loin afin de trouver les financements nécessaires à la réalisation de l'ensemble de nos projets. C'est dans ce sens que travaille l'équipe marketing de la Fédération.

Le haut niveau comme point d'appui de la médiatisation

Concernant la politique de communication fédérale, nous souhaitons capitaliser sur notre volume de licenciés et sur les bonnes audiences lors de la diffusion de compétitions majeures telles que les Jeux Olympiques pendant lesquels la gymnastique est le deuxième sport le plus suivi par les téléspectateurs ou comme ce fut le cas lors des championnats d'Europe 2018 à Glasgow (championnats d'Europe qui avaient la particularité d'associer plusieurs sports pendant la même période et qui bénéficiaient d'une couverture média proche de celle des Jeux Olympiques).

La Fédération dispose d'un statut unique qu'il convient d'exploiter au maximum pour consolider un positionnement concurrentiel, affirmer notre différence et susciter l'intérêt des médias. On pourrait la résumer ainsi : elle est olympique, elle encadre l'Equipe de France, elle décerne des titres nationaux, elle organise des rassemblements et des compétitions internationales et elle est reconnue d'utilité publique. Autant d'atouts qu'il nous faut mettre en avant.

L'autre particularité de la Fédération est la diversité des pratiques sportives proposées et encadrées.

En se positionnant « au cœur de tous les jeux », la Fédération véhicule implicitement le message selon lequel elle est en mesure de répondre à toutes les aspirations : du loisir à la compétition, du plus jeune au moins jeune, dans les clubs et en dehors (écoles, entreprises...).



Ainsi, la stratégie de communication se déploie sur différents canaux en fonction des sujets et des cibles. Concernant les disciplines olympiques et le suivi des performances de l'Equipe de France, nous poursuivons nos relations avec **RMC Sport** qui diffuse l'ensemble des championnats du Monde de gymnastique jusqu'en 2021 ainsi que les Nouveaux Internationaux de France depuis 2017.

Nous développons aussi des offres complémentaires afin d'élargir notre public. C'est le cas lorsque nous produisons un documentaire de 52 minutes sur les Nouveaux Internationaux de France ou un 26 minutes sur l'Equipe de France de gymnastique olympique, deux séquences diffusées sur **France Télévisions** et sur **FranceTVsport.fr**. Nous avons aussi créé une relation privilégiée avec les rédactions de « Stade 2 » et de « Tout le Sport », qui suivent les performances de nos sportifs tout au long de l'année dans le cadre des coupes du monde sélectives pour les Jeux Olympiques.



Cependant, nous sommes conscients de la situation difficile de la télévision publique (le budget de France Télévisions est en forte baisse) et la restructuration des principaux groupes privés (RMC, TF1, Canal Plus...) ne nous rend pas la tâche plus aisée. Ainsi, nous avons pris la responsabilité de la production et de la diffusion en « streaming » via le site <https://www.ffgym.fr> du match pour la 3^{ème} place et la finale du Top 12 GAM et GAF à la fin du mois d'avril.

Aussi, faut-il retenir que la production des images, et les coûts afférents autrefois pris en charge par les diffuseurs, deviennent à notre charge. Ce sera aussi le cas, en partie du moins, pour la nouvelle lucarne qui s'ouvre à nous après la création par le CNOSF d'une chaîne dédiée au sport qui permettra aux fédérations une exposition plus forte. Nous ferons alors les choix financiers qui s'imposeront pour permettre aux amoureux de la gymnastique et au grand public de voir de la gymnastique en direct à la télévision ou sur des plateformes numériques.

En cette période de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'accent est donc mis sur le haut niveau et sur le suivi des performances de nos Equipes de France des disciplines olympiques. Mais pas seulement. Nous travaillons aussi à la mise en place de nouvelles offres destinées à rassembler autour de nous de nouveaux publics. Le projet Gym Santé, qui est entré dans sa phase finale de test avant son déploiement dans nos clubs et aussi dans le monde de l'entreprise, ainsi que Freestyle sont deux nouveaux vecteurs de communication qui pourront nous permettre d'être présents auprès de nouveaux publics.

Enfin, les prochains championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine qui se dérouleront à Paris en 2020 seront l'occasion d'associer les univers compétitifs et le loisir dans la communication et la promotion qui seront réalisées en amont et pendant l'épreuve. La Fédération a choisi l'agence IDEACTIF afin d'imaginer la stratégie de communication et les actions événementielles. Avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, ce championnat d'Europe constituera l'une des rares organisations d'ampleur internationale parmi les disciplines olympiques. Notre ambition est de nous appuyer sur cet événement pour dynamiser l'activité gymnique. Nous souhaitons surprendre et fédérer tant nos licencié(e)s que le grand public. Pour permettre une plus grande médiatisation de la gymnastique, nous avons besoin de tous et de chacun.

Alors on compte sur vous.



• Programme d'Accueil en France des Équipes Nationales et Internationales

L'accueil des Jeux Olympiques à Paris en 2024 est l'occasion pour la FFGym de mettre en œuvre des actions particulières favorisant la promotion de ses activités, ses valeurs, ses champions et de dynamiser la préparation de ses collectifs France.

Dans cette perspective, elle a créé le Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales (PAFENI).

Suite à l'appel à candidature lancé à l'été 2018, quarante-deux entités ont été retenues pour faire partie du répertoire des sites d'accueil. Ces dernières ont organisé et identifié les conditions minimales d'une offre d'accueil de stage (aspects techniques, de séjour et environnementaux) dans la perspective d'atteindre, pour les visiteurs, des résultats de haut-niveau.

Ainsi, être identifiée au sein de ce répertoire d'accueil c'est, pour chaque structure :

- Être reconnue comme structure partenaire de la FFGym pour l'accueil d'équipes nationales et/ou internationales.
- Garantir un niveau d'accueil, de confort et de qualité pour les visiteurs
- Bénéficier d'un soutien logistique fédéral
- Bénéficier d'un plan de valorisation/promotion au plan national
- Bénéficier d'une proximité avec les champions internationaux pour les licenciés

Dans toutes les configurations d'action, il est important que les gymnastes et leur encadrement puissent se sentir bien et accueillis « comme chez eux ». Au travers de son cahier des charges, le PAFENI permet :

- D'organiser et évaluer l'offre nationale,
- D'encourager et stimuler les territoires
- D'harmoniser les organisations
- De rapprocher les licenciés de nos champions internationaux

L'offre nationale organisée au travers de ce programme permettra, sans nul doute, un accueil optimal et serein de délégations centrées sur des objectifs de haut niveau.

• Plan de développement par discipline

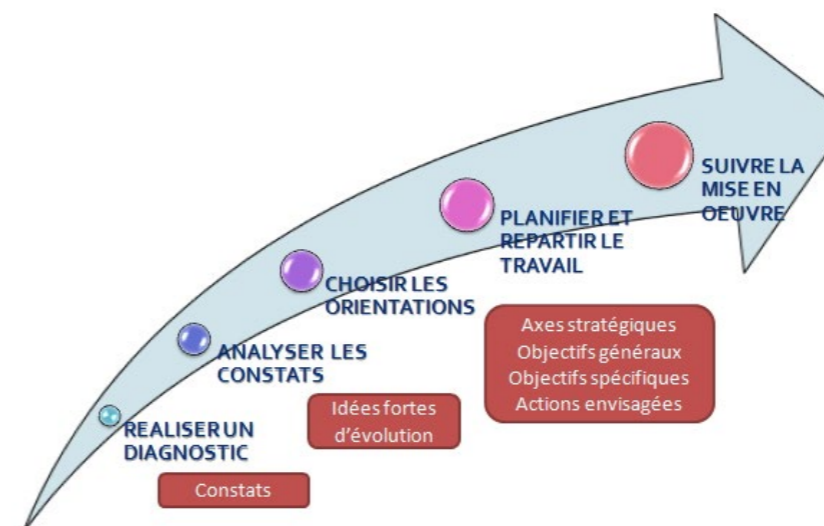
Pourquoi un plan de développement ?

L'intérêt est d'inscrire chaque discipline dans le projet fédéral avec pour objectifs d'améliorer l'encadrement (cadres et juges), d'augmenter le nombre de licenciés, de compétiteurs et de participer au rayonnement de la Fédération Française de Gymnastique.

Lors de son séminaire de juillet 2017, le Bureau a validé la démarche. Deux groupes de disciplines ont été définis afin de permettre aux Commissions Nationales Spécialisées d'engager les travaux dans le calendrier prévu :

1. Groupe 1 : AER/GAc/TG/TU
2. Groupe 2 : GAM/GAM/GR/TR

Pour la période 2017/2019, la priorité est donnée aux disciplines du groupe 1.



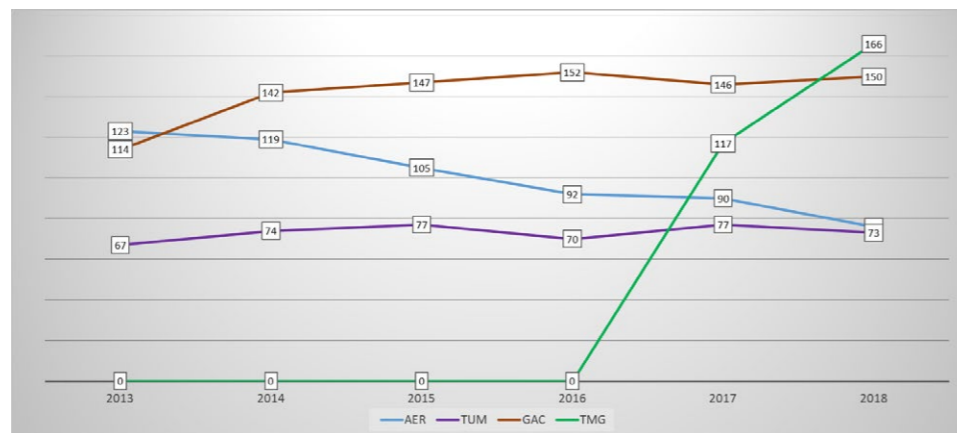
Avec qui ?

En juillet 2018, le Bureau a décidé de mettre en place un comité de pilotage composé des vice-présidents et des cadres d'Etat liés au projet d'élaboration des plans de développement afin d'accompagner les Commissions Nationales Spécialisées dans l'élaboration des plans de développement disciplinaire.

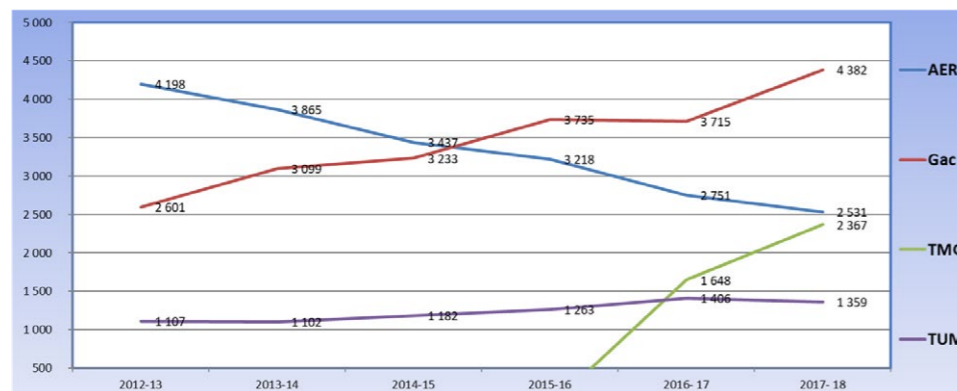
L'état des lieux pour chaque discipline a été réalisé. Les points forts et les points à améliorer par secteur ont été identifiés. Leur analyse permettra de définir les orientations nécessaires au développement de chaque discipline.



Évolution du nombre de clubs ayant des licenciés dans les disciplines concernées



Évolution des licenciés « pratique principale » depuis 2012



Synthèse par secteur

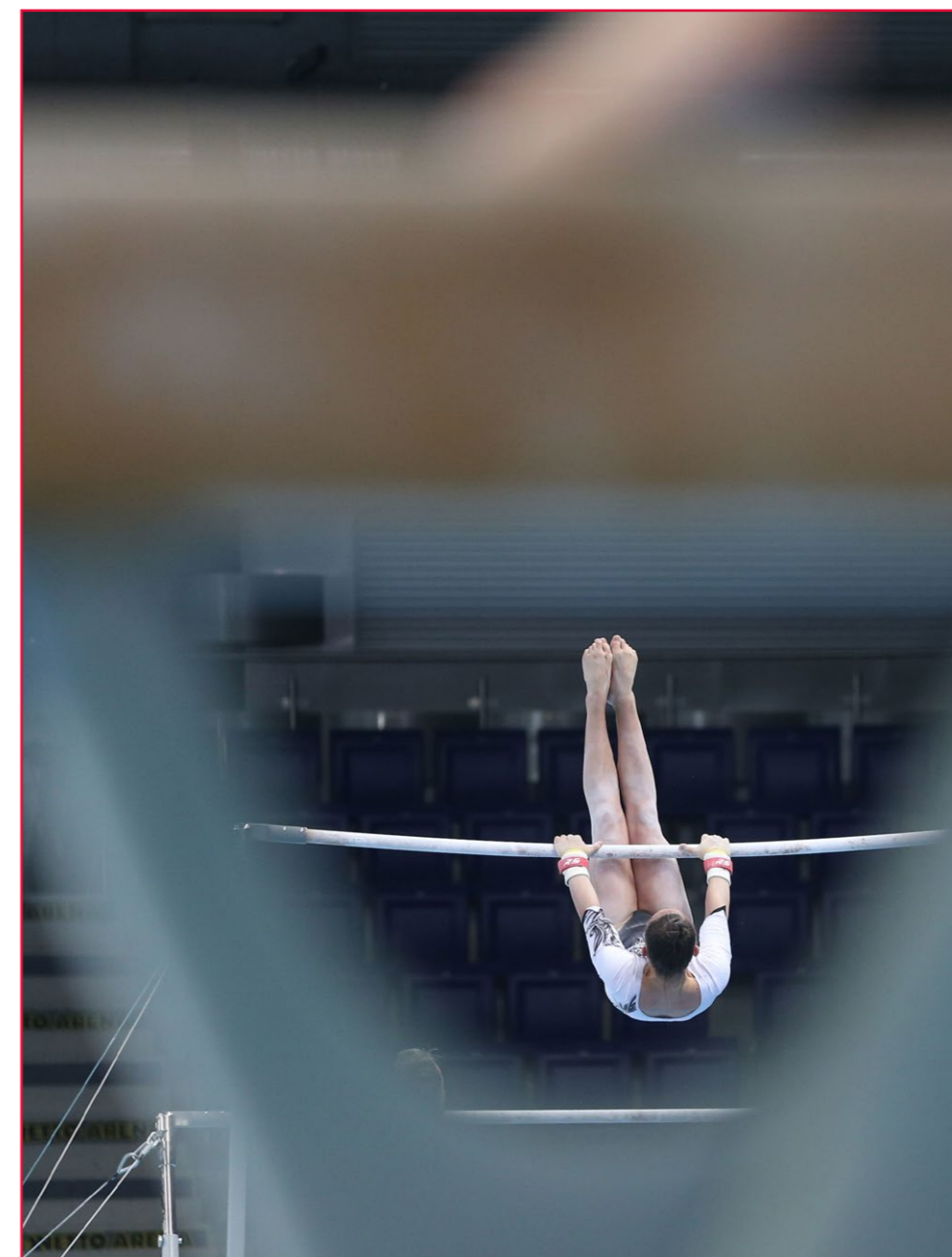
	AER	GAc	TU	TG
Evolution du nombre de clubs qui proposent l'activité	😡	😐	😐	😄
Evolution du nombre de licences	😡	😄	😐	😄
Evolution du nombre de compétiteurs	😐	😄	😐	😄
Situation de l'encadrement	😡	😡	😡	😡
Situation du jugement	😡	😐	😡	😄

Où en est-on ?

Pour donner suite à cet état des lieux, il est à présent question de définir les axes stratégiques prioritaires pour chacune des disciplines. Ils seront validés par le Bureau.

L'échéancier partagé et proposé par le comité de pilotage est le suivant :

- Février 2019** | Élaboration de l'état des lieux par le groupe de pilotage (SharePoint aux membres du Bureau)
- Mars 2019** | Présentation de l'état des lieux et définition du cadre des orientations au Comité de pilotage
- Mai 2019** | Positionnement du Bureau sur les orientations générales (proposition du Comité de pilotage)
- Juin 2019** | Élaboration des plans de développement
- août 2019** | Présentation des plans de développement au séminaire du Bureau
- Octobre 2019** | Présentation et validation des plans de développement au Comité Directeur



• Les relations internationales

L'action conduite par le secteur des « Relations Internationales » consiste, d'une façon générale, à assurer les contacts avec les fédérations nationales étrangères, la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) et l'Union Européenne de Gymnastique (UEG) en particulier, tant sur des sujets politiques que techniques.

Selon les besoins, la mise en œuvre et le suivi des actions impliquant toutes les relations au-delà de nos frontières, passent par le groupe des « Relations Internationales ». Généralement, ces interventions sont empreintes de transversalité et coordonnées en amont pour des raisons de cohérence et de stratégie internationale, avec une vision propre et des objectifs spécifiques.

Par-delà les bonnes relations entretenues quotidiennement avec l'UEG et la Confédération Méditerranéenne de Gymnastique (COMEGYM), plusieurs actions ont été conduites lors de cette saison 2018/2019. Les échanges internationaux demandés par les directeurs de haut niveau pour la préparation des collectifs nationaux (stages et matches internationaux), en France comme à l'étranger, et toutes disciplines confondues, ont été mis en place.

Les Nouveaux Internationaux de France, étape annuelle de Coupe du monde Challenge FIG, constituent une plateforme principale de communication et d'échange avec les fédérations nationales pour valoriser nos gymnastes de haut niveau et nos savoir-faire en matière d'accueil et d'organisation de grands événements.

Nous nous sommes coordonnés avec les fédérations nationales étrangères pour permettre l'accueil en France de toutes leurs demandes de préparation sur notre territoire. Enfin, le développement du projet PAFENI (Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales) contribuera à faciliter l'accueil des nations étrangères dans nos structures.

Au cours de cette saison, les représentants de la FFGym chargés des relations internationales ont également participé au congrès de la FIG à Baku en décembre 2018, au congrès de la COMEGYM en novembre 2018, ainsi qu'à diverses réunions, colloques, comités, bureaux et autres commissions des instances internationales où la FFGym est représentée par des membres élus ou cooptés. Notre soutien à la candidature du Dr Michel Léglise au poste de Président de la COMEGYM a également été exprimé.

Les élus internationaux de la Fédération

FIG : Christophe LAMBERT (CT TRA)

UEG : Michel BOUTARD (VP), Jean-François BLANQUINO (CT GAM), Dominique MÜLLER-LAUTH (CT GR), Carine CHARLIER (Présidente CT GAC), Pauline ANGE (CT Teamgym), Jean-Bernard SOLIGNAC (Commission médicale)

COMEGYM : Michel LÉGLISE (Président)

• Engagement sociétal de la Fédération

Convention Colosse aux pieds d'argile

Depuis 2013, la Fédération Française de Gymnastique s'est souciee des problématiques d'intégrité physique de chaque gymnaste des collectifs France en mettant en place un suivi médical renforcé et ainsi leur permettre de progresser dans les meilleures conditions. La FFGym avait ainsi réaffirmé les valeurs de la gymnastique et posé des chartes comportementales pour l'ensemble de ses acteurs : entraîneurs, juges, gymnastes, dirigeants et intervenants de santé.



Alors que la Fédération Américaine de Gymnastique était frappée début 2018 par l'horrible affaire du Docteur Nassar, la FFGym continuait ses actions en matière de lutte contre toute forme d'abus. Dans cet esprit, une convention quadriennale a été signée avec « Colosse aux pieds d'argile », l'association de référence pour la prévention des risques de pédo-criminalité en milieu sportif. C'est un engagement fort inscrit dans le projet politique de la FFGym qui s'affiche ainsi comme un acteur conscient, intégrant les problématiques sociétales majeures dans ses prérogatives.



Lors des Internationaux de France 2018, la FFGym s'est engagée avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour prévenir les risques d'agression et de violence sexuelles dans la gymnastique. La Fédération a la ferme volonté de défendre les victimes, de former les entraîneurs, mais aussi d'accompagner les présidents de clubs souvent désarmés face aux témoignages des victimes adhérent au club.

Depuis, plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place. Tout d'abord, le 2 février, lors du colloque des structures déconcentrées, Sébastien Boueilh, directeur de « Colosse aux pieds d'argile », est intervenu auprès de l'ensemble des présidents régionaux et départementaux et des membres du comité directeur. Puis, le 20 février, à l'INSEP, s'est tenue une réunion d'information et de sensibilisation des gymnastes et des entraîneurs de l'équipe de France, des pôles France et des pôles Espoirs d'Île-de-France.

Dans le cadre de cette convention, la FFGym a programmé d'autres interventions de sensibilisation, qui seront organisées d'ici 2020 dans les comités régionaux de gymnastique. Les premières réunions sont d'ores et déjà prévues dans les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est, PACA, Centre et Bourgogne-Franche-Comté en 2019. Les interventions dans les autres régions sont programmées en 2020, avec pour objectifs de toucher tous les clubs de gymnastique, et de mettre à leur disposition des kits de prévention (affiches, livrets) à destination de leurs jeunes licenciés et des encadrants. Enfin, au-delà des actions de sensibilisation et de prévention, la FFGym s'engagera également tant au niveau disciplinaire que judiciaire si cela était nécessaire. Par ces actes forts, la FFGym veut donner un signal fort aux contrevenants, mais surtout se positionner aux côtés des victimes et être garante des valeurs fédérales.



• Parkour

Morinari Watanabe, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG), a impulsé, dès sa prise de fonction le 1er janvier 2017, l'introduction du Parkour. Afin d'en tester l'attractivité et la valeur sportive et faute d'avoir la pleine légitimité pour s'attaquer prioritairement à son développement, une première compétition de coupe du monde de Parkour FIG a été immédiatement organisée dans le cadre du Festival International des Sports Extrêmes (FISE) de Montpellier en mai 2017. En effet, le Parkour n'a rejoint officiellement les autres disciplines de la gymnastique qu'à l'occasion du dernier congrès FIG, grâce au vote favorable des fédérations nationales affiliées réunies en assemblée générale en décembre 2018 à Bakou.



De son côté, la FFGym, en ligne avec les orientations annoncées par la FIG, a anticipé les discussions avec la communauté du Parkour en France dès le début de l'année 2018 pour étudier les différentes possibilités d'intégration. Elle a ensuite partagé le projet avec sa gouvernance et une demande officielle de délégation a été déposée auprès du Ministère des Sports afin de pouvoir organiser et développer cette discipline au sein de la FFGym. A ce jour, cette demande reste encore en attente de réponse.

6
RAPPORT FINANCIER



6. RAPPORT FINANCIER

• Rapport de gestion du Trésorier Pascal Jourdan

Le budget 2018 voté par l'Assemblée générale du 8 avril 2017 affichait 3 ambitions :

- L'ambition de poursuivre la croissance du nombre de licenciés, soutenue par une politique de déploiement de produits, d'outils et de services en direction des clubs, mais aussi par une politique événementielle.
- L'ambition du haut-niveau soutenue en 2018 par une formation des entraîneurs de demain, mais aussi une meilleure prise en charge de nos gymnastes.
- L'ambition de moderniser les structures fédérales et son architecture numérique soutenue par un niveau d'investissement conséquent.

Activité et résultats

Au 31 décembre 2018, le résultat fait apparaître un excédent de 368 867 € contre un excédent de 461 147 € en 2017, soit 2,8% des charges d'exploitation.

Ce résultat est composé de trois résultats que je vous propose d'analyser distinctement :

Le résultat d'exploitation s'élève à 331 583 € au 31 décembre 2018 contre 463 493 € en 2017. Par rapport à l'objectif d'équilibre financier fixé pour cet exercice, l'excédent est causé principalement par un meilleur résultat financier des Nouveaux Internationaux de France.

Le résultat financier s'élève à 7 694 € au 31 décembre 2018 contre 6 873 € au 31 décembre 2017. Le résultat est stable entre 2017 et 2018.

Le résultat exceptionnel s'élève à 50 823 € au 31 décembre 2018 contre 4 499 € au 31 décembre 2017. Cette variation s'explique principalement par l'extinction d'une dette d'impôts à hauteur de 47 000 € comptabilisée en produit exceptionnel.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 576 913 €.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 13 576 913 € en 2018 contre 13 130 155 € en 2017 soit une augmentation de 447 000 € représentant 3 % du total des produits d'exploitation en 2018.

Les variations significatives sont :

- Une hausse de 4,5% des produits des licences et des affiliations. Ces produits représentent aujourd'hui 53% des produits d'exploitation.
- Une hausse des produits de billetterie de 57%
- Une baisse générale des subventions de 8,5%
- Une hausse des produits de participation aux événements internationaux Gym pour Tous.

Les charges d'exploitation sont de 13 245 330 € en 2018 contre 12 666 662 € en 2017 soit une augmentation de 578 000 € représentant 4% du total des charges d'exploitation 2018.

Les variations significatives sont :

- Une augmentation des impôts et taxes de 27% en lien avec la sectorisation des activités lucratives et non lucratives de la Fédération.
- Une augmentation de 15% de la dotation aux amortissements sur les immobilisations, conséquence du plan numérique en cours.

Je vous propose d'analyser le bilan analytique au regard des objectifs qui avaient été fixés à ce budget :

Les produits :

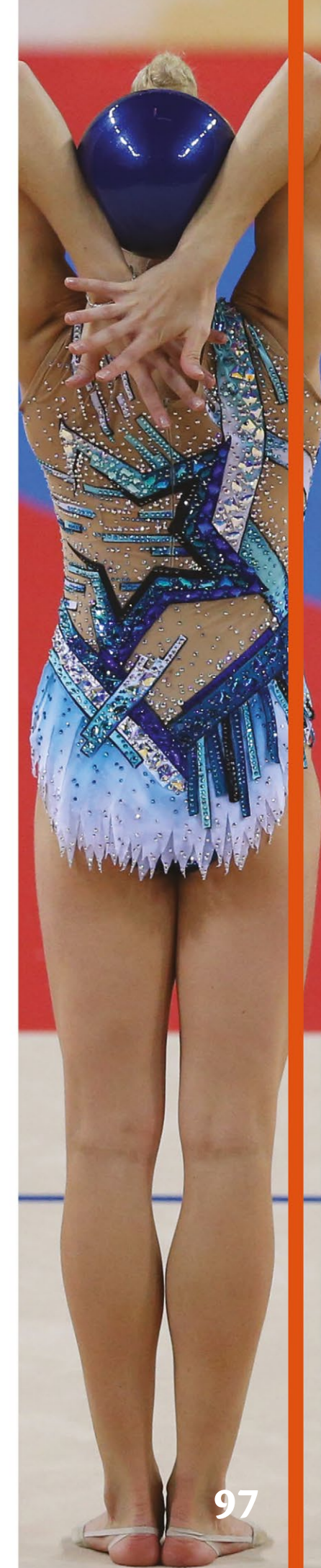
Les objectifs budgétaires concernant le chapitre « ressources propres » ont été dépassés de 2,5%. En particulier, les objectifs de croissance ont été atteints. Ces ressources propres représentent 65% des produits, hors produits générés par les grands événements.

À propos des charges, elles sont la traduction financière des actions prévues dans le cadre du projet fédéral et planifiées sur ce budget.

Le chapitre « Administration » : les objectifs budgétaires ont été tenus. L'augmentation de ce budget a permis de prendre en compte l'impact des travaux du 5ème étage.

Le chapitre « Activités gymniques » :

- Le budget « Préparation des collectifs » augmente de 7,5% pour atteindre le budget de 1 558 000 €. Les équipes de France Espoir sont à présent prises en charge à 100% par la Fédération. Ce budget a d'autre part permis une intensification des stages et compétitions des équipes de France.
- Le budget « développement des activités gymniques » hors événements « Gym pour tous » est en hausse de 19% pour un montant total de 135 000,00 €. Cette hausse profite essentiellement au projet «Gym Santé ». Mais les objectifs en matière de production des produits ACCESSGYM et FREESTYLE ont été tenus.



- Le budget « formation professionnelle » n'a pas atteint les objectifs prévus : la formation des jeunes entraîneurs sur la haute performance n'est pas encore opérationnelle. Par contre le projet de formation continue en direction des clubs est initié et devrait être opérationnel dès septembre 2019.
- Conséquence de la mise en œuvre des C.O.T, le budget consacré à « Structuration et développement territorial » double par rapport à 2018 pour atteindre 712 600,00 €. Cette augmentation a permis aussi d'initier deux projets qui concernent directement nos clubs : la réforme de la démarche qualité et le Club de Gym de demain.

Les charges de personnel s'élèvent à 2 890 000 € en 2018 alors que le budget voté présentait un niveau de charges de 3 020 000 €. Cet écart est principalement dû aux arrêts de travail.

La dotation aux investissements augmente de 17% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique :

- par les investissements réalisés pour les travaux modernisation du siège (2^{ème} et 5^{ème} étages)
- par la mise en œuvre du plan numérique depuis 2016. C'est conforme au programme d'investissement prévu.

Je voudrais attirer votre attention sur deux budgets :

- La Maison des Sports : c'est le meilleur résultat d'exploitation depuis son acquisition. Nous devrions être à l'équilibre en 2019.
- Les Nouveaux Internationaux de France : le budget est excédentaire de 55 000,00 €. Le financement est assuré par 13% d'argent public, 23% de partenariat, 64% en autofinancement dont 57% par la billetterie. En 2016, à l'occasion de la présentation du budget 2017, j'avais expliqué que l'objectif était d'atteindre l'équilibre à la 3^{ème} édition. Après cette deuxième édition, nous sommes donc en avance sur notre tableau de marche.

Analyse du bilan

Le bilan total s'élève à 9 118 104 € et nos fonds propres à 6 124 136 €, la hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

Bilan actif

Les investissements sont de 671 000 € sur l'exercice 2018. La Fédération a réalisé des acquisitions d'immobilisations corporelles à hauteur de 625 000 € en 2018. Elles concernent principalement les travaux d'aménagement

du 5^{ème} étage à hauteur de 417 000 €. Les autres acquisitions de l'exercice concernent des équipements sportifs à hauteur de 27 000 €, du matériel de bureau et informatique pour un montant de 28 000 €, du mobilier à hauteur de 91 000 €, des aménagements à la maison des sports et à l'unité d'hébergement de Lyon à hauteur de 10 000 €.

D'autre part, les acquisitions liées à la mise en place du plan numérique représentent un montant total de 46 000 € sur l'exercice 2018.

Les sorties d'immobilisations représentent un montant de 155 000 € sur cet exercice, et concernent principalement la mise au rebut de matériel de bureau et informatique du 5^{ème} étage à hauteur de 144 000 €.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 1 541 000 € et concernent en majorité les comités régionaux suite aux facturations des licences 2018/2019.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 3 451 000 € au 31 décembre 2018 contre 2 583 000 € au 31 décembre 2017. La trésorerie s'est améliorée de 869 000 € à la clôture 2018.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 359 000 € au 31 décembre 2018 contre 362 000 € au 31 décembre 2017. Elles correspondent à des charges de fonctionnement de la Fédération à verser en 2018.

Bilan passif

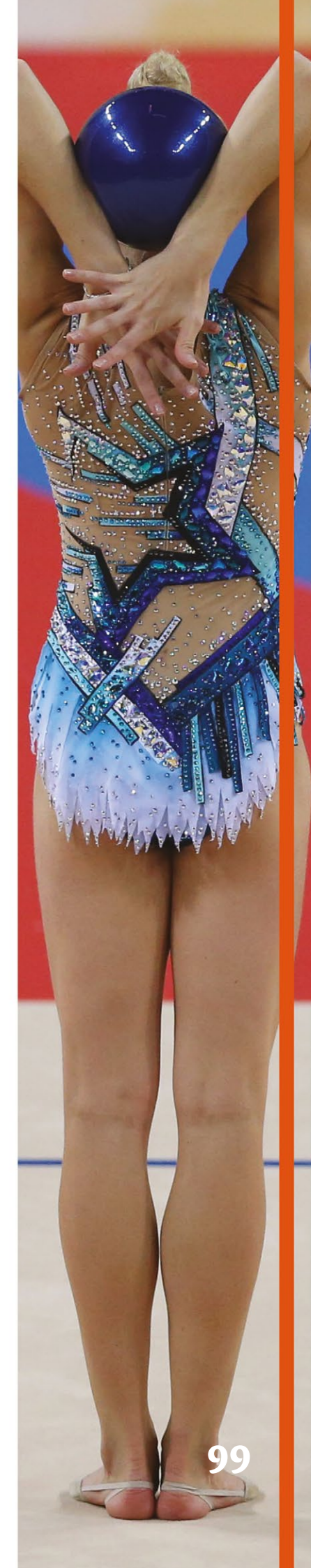
En 2018, la Fédération ne présente pas de découvert et ne dispose pas d'emprunt auprès d'établissements de crédit.

A propos d'emprunt, l'assemblée générale de juin 2018 a décidé d'un emprunt d'un montant maximum de 1 000 000 € et au taux maximum de 1,10% pour financer le plan numérique fédéral. Le Comité Directeur, à qui l'Assemblée Générale avait donné mandat pour la décision finale et réuni en séance le 20 octobre 2018, a voté un emprunt de 1 000 000 € au taux de 0,75% et sur 5 ans. Cet emprunt sera mobilisé en 2019 en fonction de l'avancée des travaux : c'est la raison pour laquelle il ne figure pas au passif du bilan de l'exercice 2018.

Les autres dettes financières sont de 4 200 € et correspondent à des cautions reçues pour la maison des sports.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 380 000 € en 2018 contre 2 005 000 € en 2017. Elles concernent divers fournisseurs de la Fédération et des cotisations sociales à verser.

Les autres dettes s'élèvent à 4 500 € au 31 décembre 2018 contre 15 000 € au 31 décembre 2017. Cette diminution provient de l'extinction de dettes de plus de 5 ans.



Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 545 000 € et correspondent essentiellement aux produits de licences, d'affiliation et d'assurance concernant la saison 2018/2019 à comptabiliser sur 2019.

Les objectifs assignés à ce budget ont été atteints : le projet fédéral se poursuit dans le calendrier prévu et dans le cadre budgétaire fixé. De nouvelles actions ont été initiées, en particulier dans le domaine social, telle que la convention avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Perspectives d'avenir et événements postérieurs à la clôture des comptes

Au 31/12/2017, et après affectation du résultat, la position des réserves votées en Assemblées Générales étaient les suivantes :

Réserves «Formation Cadres Haut Niveau»	100 000
Réserves «Equipe Pôles France»	55 000
Réserves « Structures Déconcentrées (Sites internet) »	-
Réserve «Préparation Equipes de France 2020-2024 / Projet Olympique»	390 000
Réserves « Pratiques non compétitives »	190 000
Réserves « Soutien aux projets des territoires (COT) »	200 000

Les objectifs assignés à ce budget ayant été atteints, le résultat comptable étant positif, le Comité Directeur vous propose de ne pas faire de reprises sur les réserves faites sur les budgets 2016 et 2017.

La situation financière de la Fédération nous permet d'aborder avec optimisme le cycle 2020-2024, avec en ligne de mire les J.O. 2024 à Paris.

C'est la raison pour laquelle le Comité Directeur vous propose d'abonder la réserve « projet olympique 2020-2024 » pour un montant de 150 000 €. Cette réserve vous est proposée dans la résolution n°2.

Conclusions

Pour financer le développement d'une structure, quelle que soit la structure, il existe trois moyens : l'autofinancement, l'emprunt et les aides publiques.

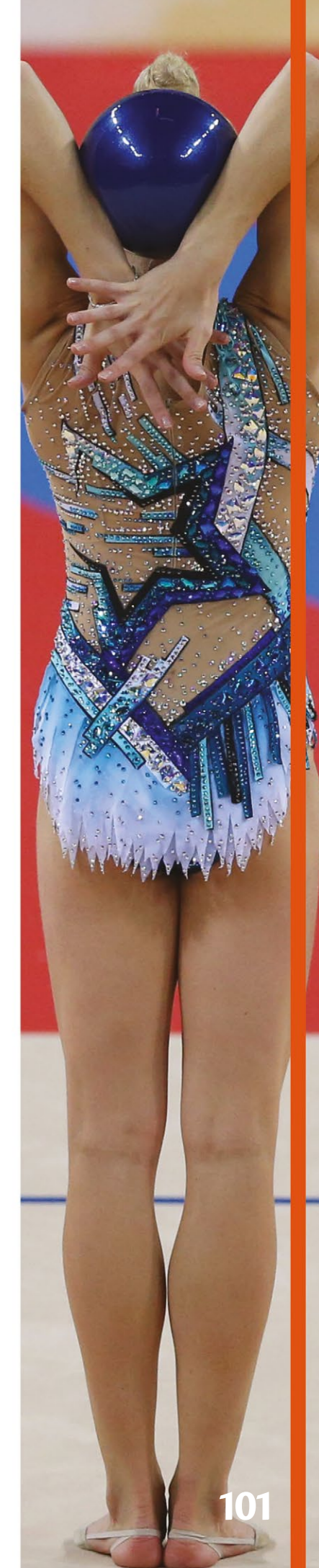
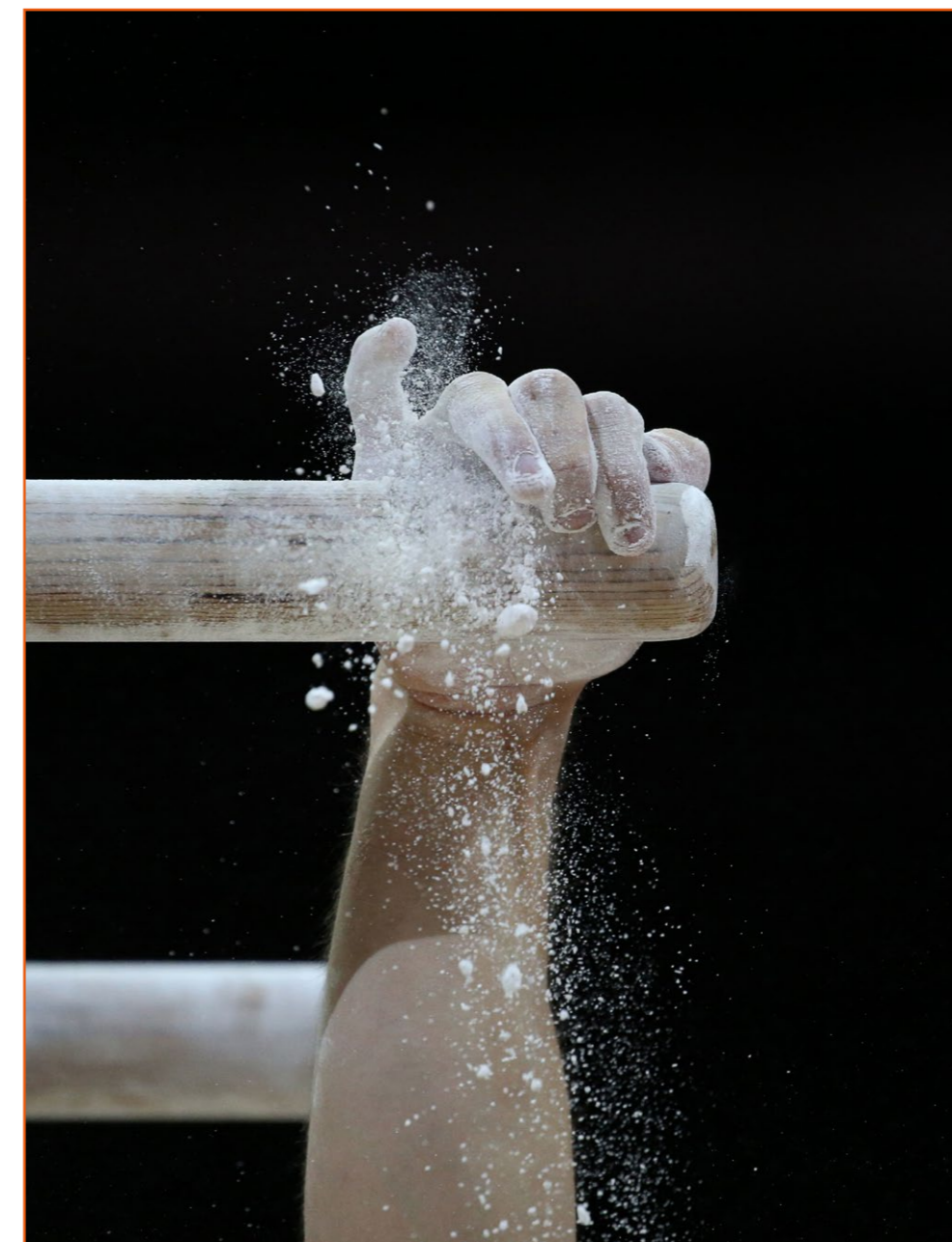
Pour la Fédération, les aides publiques ont baissé de

30% entre 2014 et 2018. A cela, il faudrait ajouter la réduction du nombre des cadres d'Etat qui se traduira par une charge financière supplémentaire pour la Fédération. Cette tendance ne va pas s'inverser dans les prochaines années.

Notre développement dépendra donc principalement de notre capacité à augmenter nos fonds propres, et conséquemment de la croissance du nombre de licenciés. Cette évolution de nos sources de financement n'est pas sans effet sur notre mode de gestion.

Plus qu'avant, nous avons une responsabilité collective, Fédération et structures déconcentrées : celle de susciter la croissance, mais aussi de ne pas prendre de décision de gestion de nature à la remettre en cause.

Plus que jamais et au risque de se répéter, nous devons réaffirmer nos principes de gestion composés de prudence, d'exigence, d'optimisation et de contrôle.



• Rapport du Commissaire aux Comptes Bruno Rouillé - ORCOM

AVRIL 2019

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

h

AVRIL 2019

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

La Fédération a réalisé d'importants investissements liés aux travaux d'aménagement du 5^{ème} étage et à l'acquisition d'un nouveau logiciel. Nous avons vérifié la correcte application des règles applicables aux actifs immobilisés et à leur amortissement.

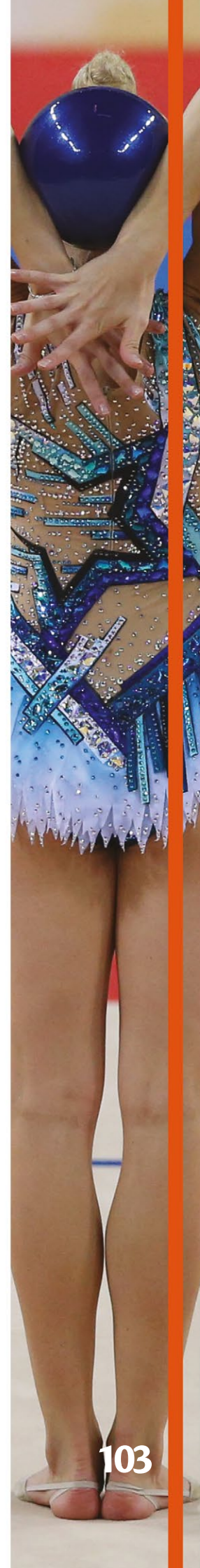
La Fédération a organisé les Internationaux de France en septembre 2018. Nous avons notamment vérifié le traitement des opérations relatives à cette manifestation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

h



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

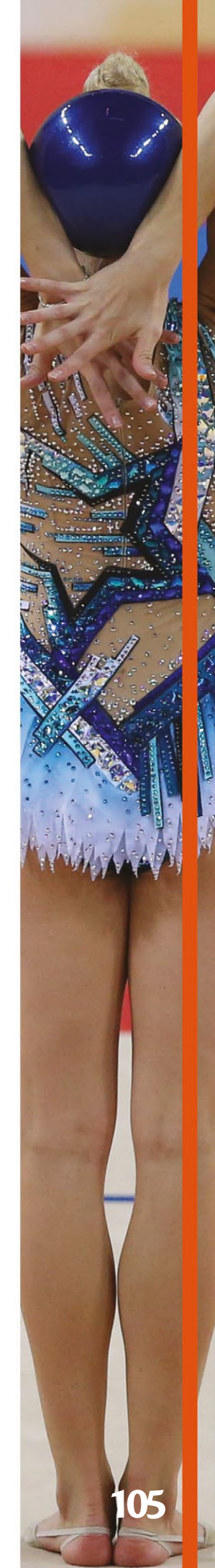
h

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 avril 2019

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Bruno ROUILLE



Fédération Française de Gymnastique

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	1 977 009	1 060 327	916 682	1 168 242
	Cessions, logiciels et droits similaires	120 000		120 000	120 000
	Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	2 097 009	1 060 327	1 036 682	1 288 242
Immobilisations corporelles	Terrains	237 473		237 473	
	Constructions	3 255 411	1 532 967	1 722 444	1 603 853
	Inst. techniques, mat.out.industriels	71 862	57 038	14 823	18 322
	Autres immobilisations corporelles	1 174 851	861 790	313 060	265 007
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	229 519		229 519	13 872
TOTAL	4 969 118	2 451 796	2 517 321	1 901 056	
Immobilisations financières	Participations	36 175	7 470	28 705	28 701
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	63 200		63 200	63 200
Autres immobilisations financières	23 261		23 261	18 643	
TOTAL	122 637	7 470	115 167	110 545	
Total I	7 188 765	3 519 594	3 669 171	3 299 844	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
TOTAL					
Avances et acomptes versés sur commande	Avances et acomptes versés sur commande	97 409		97 409	38 697
	Créances usagers et comptes rattachés	1 284 955	25 398	1 259 557	2 807 173
	Autres créances	297 126	10 000	287 126	185 891
TOTAL	1 582 081	35 398	1 546 683	2 993 065	
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	1 500 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 951 126		1 951 126	1 083 187
Charges constatées d'avance (4)	359 292		359 292	362 261	
Total II	5 489 910	35 398	5 454 512	5 977 211	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	12 678 676	3 554 992	9 123 683	9 277 055	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Édité à partir de Lcop V03.12.21

Fédération Française de Gymnastique

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	146 601	146 601
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 763 890	3 308 890
	Report à nouveau	1 844 776	1 838 628
	Résultat de l'exercice	368 867	461 147
	Total I	6 124 136	5 755 268
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
Total II	58 643	42 673	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	32 876	
	Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	25 767	42 673	
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total III	2 940 903	3 479 113	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 282	3 104
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		7 628
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 863	1 183 930
	Dettes fiscales et sociales	709 576	821 814
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 608
	Autres dettes	4 526	14 830
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 545 655	1 438 198	
Total IIII	2 940 903	3 479 113	
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)	9 123 683	9 277 055	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 940 903	3 471 485
Engagements donnés	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Sur legs acceptés			
Autres			

Édité à partir de Lcop V03.12.21



Fédération Française de Gymnastique

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		452
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	2 680 950	2 140 071
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	2 680 950	2 140 524
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	7 235 625	6 918 170
	Dons		
Legs et donations			
Subventions d'exploitation	2 233 794	2 441 459	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	228 721	452 997	
Autres produits	1 197 821	1 177 003	
Total des produits d'exploitation I		13 576 913	13 130 155
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	1 126 990	1 042 462
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	6 797 633	6 594 193
	Impôts, taxes et versements assimilés	284 514	223 863
	Salaires et traitements	2 153 599	2 064 850
	Charges sociales	912 651	966 090
	Dotations	521 560	453 471
	• sur immobilisations		
	amortissements provisions		
	Dotations d'exploitation	13 795	32 894
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions	32 876	
Subventions accordées par l'association	1 383 459	1 089 233	
Autres charges	18 249	199 602	
Total des charges d'exploitation II		13 245 330	12 666 662
Résultat d'exploitation (I-II)		331 583	463 493
Où : commun	Excédents ou déficits transférés III		550 153
	Déficits ou excédents transférés IV	-504	-585 040
Produits financiers	Produits financiers de participations	12 300	11 500
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	565	24
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers V		12 865	11 524
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés	5 164	4 252
	Différences négatives de change	6	398
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		5 170	4 651
Résultat financier (V-VI)		7 694	6 873
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		338 774	435 479
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Fédération Française de Gymnastique

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 969
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	51 662	3 367
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels VII		51 662	11 337
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 716
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	838	2 459
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 661
Total des charges exceptionnelles VIII		838	6 838
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		50 823	4 499
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		37 636	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		16 906	21 168
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		13 658 347	13 724 340
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		13 289 479	13 263 192
Excédent ou déficit (XIII-XIV) (XIII-XIV)		368 867	461 147
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		136 128	136 128
Bénévolat			
Prestations en nature		136 128	136 128
Dons en nature			
Charges		136 128	136 128
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		136 128	136 128
Personnel bénévole			



• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Bruno Rouillé - ORCOM

AVRIL 2019

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AVRIL 2019

Rapports du Commissaire aux comptes

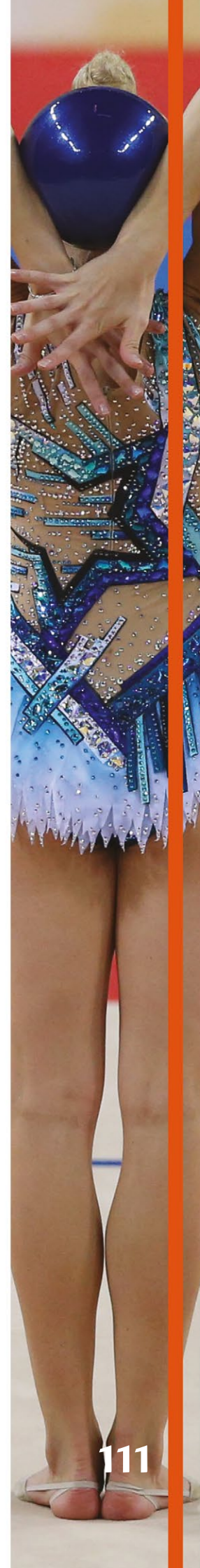
orcom

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce et 242 C du Code Général des Impôts.

Fait à Paris, le 8 avril 2019

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Bruno ROUILLE



Budget prévisionnel 2020



PRODUITS	2018 voté	2018 réalisé	2019 voté	2020 proposé
Ressources propres	8 107 000,00	8 315 590,00	8 423 000,00	9 146 000,00
Licences	6 934 000,00	7 013 000,00	7 270 000,00	7 890 000,00
Affiliations	242 000,00	223 500,00	240 000,00	220 000,00
Publications (Gym Mag)	16 000,00	17 600,00	18 000,00	18 000,00
Droits d'engagements finales nationales	195 000,00	213 700,00	190 000,00	210 000,00
Participation aux grands événements hors France	220 000,00	282 000,00	200 000,00	300 000,00
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits de mutation, pénalités, amendes	4 000,00	13 000,00	5 000,00	5 000,00
Autres produits	496 000,00	552 790,00	500 000,00	503 000,00
Quote-part zones	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurances	1 077 000,00	1 135 000,00	1 150 000,00	1 180 000,00
Partenariats (hors grands événements)	1 240 000,00	959 600,00	1 080 000,00	1 080 000,00
Partenariats commerciaux	450 000,00	302 000,00	300 000,00	430 000,00
Publicités	10 000,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations	780 000,00	657 600,00	780 000,00	650 000,00
Subventions	2 301 000,00	2 141 280,00	2 127 000,00	2 165 000,00
Convention d'objectifs	2 238 000,00	2 026 580,00	2 102 000,00	2 045 000,00
Emplois aidés	3 000,00	4 000,00	10 000,00	0,00
Autres aides	0,00	90 000,00	0,00	60 000,00
CNOSF (International et équipement)	60 000,00	20 700,00	15 000,00	60 000,00
Maison des Sports	160 000,00	165 500,00	170 000,00	186 000,00
Produits financiers	5 000,00	12 300,00	5 000,00	10 000,00
Produits exceptionnels	0,00	77 500,00	0,00	0,00
Reprises de provision	0,00	0,00	0,00	380 000,00
Total des produits hors événementiel	12 890 000,00	12 806 770,00	12 955 000,00	14 147 000,00
Événementiel international organisé en France	983 000,00	851 580,00	750 000,00	4 605 000,00
Total Produits Internationaux de France	983 000,00	851 580,00	750 000,00	0,00
Événementiel international organisé en France	983 000,00	655 000,00	0,00	0,00
Partenariats commerciaux		86 000,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations		110 580,00	0,00	0,00
Total Produits CE GA 2020	0,00	0,00	0,00	4 605 000,00
Événementiel international organisé en France				0,00
Partenariats commerciaux				
Partenariats en nature et prestations				
Total général des produits	13 873 000,00	13 658 350,00	13 705 000,00	18 752 000,00

CHARGES	2018 voté	2018 réalisé	2019 voté	2020 proposé
Administration	1 490 000,00	1 490 550,00	1 395 000,00	1 520 000,00
Fonctionnement institutionnel	580 000,00	517 050,00	535 000,00	610 000,00
Services généraux	390 000,00	406 500,00	340 000,00	270 000,00
Communication, promotion et système d'information	520 000,00	567 000,00	520 000,00	640 000,00
Assurances	1 102 000,00	1 169 000,00	1 150 000,00	1 182 000,00
Activités gymniques	5 413 000,00	5 358 970,00	5 515 000,00	5 870 000,00
Développement du sport de haut-niveau	3 340 000,00	3 372 900,00	3 360 000,00	3 660 000,00
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 143 000,00	1 078 470,00	1 150 000,00	1 140 000,00
Formation de l'encadrement	210 000,00	171 500,00	310 000,00	265 000,00
Médical et prévention	70 000,00	23 500,00	45 000,00	40 000,00
Structuration et développement territorial	650 000,00	712 600,00	650 000,00	765 000,00
Partenariats	780 000,00	657 600,00	780 000,00	650 000,00
Partenariats en nature et prestations (hors CE)	780 000,00	657 600,00	780 000,00	650 000,00
Maison des Sports	140 000,00	103 500,00	130 000,00	120 000,00
Charges financières et dotations comptables	580 000,00	568 300,00	660 000,00	865 000,00
Charges financières				
Dotations comptables (amortissement, prov. risques et créances douteuses)	580 000,00	568 300,00	660 000,00	865 000,00
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir	3 185 000,00	3 133 870,00	3 325 000,00	3 640 000,00
Charges de personnel administratif et technique	3 020 000,00	2 982 370,00	3 150 000,00	3 480 000,00
Indemnité de sujétion	120 000,00	115 000,00	130 000,00	120 000,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	45 000,00	36 500,00	45 000,00	40 000,00
Excédent d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges hors événementiel (1)	12 690 000,00	12 481 790,00	12 955 000,00	13 847 000,00
Événementiel international organisé en France (2)	1 183 000,00	807 680,00	750 000,00	4 905 000,00
Total Charges Internationaux de France	1 183 000,00	0,00	750 000,00	0,00
Charges d'organisation Internationaux de France	1 183 000,00	697 100,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations Internationaux de France	0,00	110 580,00	0,00	0,00
Total Charges Championnat d'EuropeE GA				4 905 000,00
Charges d'organisation CE GA				
Partenariats en nature et prestations CE GA				
Total général des charges (1+2)	13 873 000,00	13 289 470,00	13 705 000,00	18 752 000,00

Détail du budget ACTIVITES GYMNiques	2018 voté	2 018 réalisé	2019 voté	2020 proposé
Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau	3 340 000,00	3 372 900,00	3 360 000,00	3 660 000,00
Préparation des collectifs	1 420 000,00	1 558 000,00	1 600 000,00	1 680 000,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	1 000 000,00	948 400,00	900 000,00	900 000,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	670 000,00	664 100,00	650 000,00	720 000,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	180 000,00	147 400,00	150 000,00	180 000,00
International et coopération	70 000,00	55 000,00	60 000,00	180 000,00
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	1 143 000,00	1 078 470,00	1 150 000,00	1 140 000,00
Développement des activités gymniques	550 000,00	494 470,00	580 000,00	540 000,00
Soutien aux manifestations nationales et aux FD scolaires	550 000,00	584 000,00	570 000,00	600 000,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire		0,00		
Formation de l'encadrement	210 000,00	171 500,00	310 000,00	265 000,00
Formation fédérale	70 000,00	69 000,00	70 000,00	150 000,00
Formation professionnelle	120 000,00	67 000,00	200 000,00	85 000,00
Ingenierie FPC & Documentation pédagogique	20 000,00	35 500,00	40 000,00	30 000,00
Médical et prévention	70 000,00	23 500,00	45 000,00	40 000,00
Structuration du secteur médical	40 000,00	23 500,00	35 000,00	35 000,00
Actions de prévention – recherche	30 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00
Structuration et développement territorial	650 000,00	712 600,00	650 000,00	765 000,00
Structuration et développement territorial (Metropole et DOM)	150 000,00	160 300,00	150 000,00	175 000,00
Développement territorial (COT)	500 000,00	552 300,00	500 000,00	590 000,00
Totaux	5 413 000,00	5 358 970,00	5 515 000,00	5 870 000,00



7
PROJET DE RÉOLUTIONS



7. PROJET DE RÉSOLUTIONS

• Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 6 avril 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de 368 867 euros de la manière suivante :

- en réserve sur le projet olympique pour un montant de 150 000 € ;
- en report à nouveau positif pour le solde de 218 867 €.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2020/2021 à 160 €.

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et la fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag.

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la

Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2020/2021 à 170 €.

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide qu'à partir de la saison 2019/2020, le prix de la licence individuelle hors assurance pour :

- les cadres d'Etat en activité professionnelle
- les salariés, en CDI ou CDD, de la F.F.Gym., des Comités Régionaux, Départementaux et des pôles France/Espoirs,
- sera équivalent au prix de la licence et en suivra l'évolution chaque saison.

Sont exclus de cette disposition les intervenants occasionnels.

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2019/2020 :

* de fixer les tarifs et droits d'engagement pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE - Championnat de France - Masters	47	46	46
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales	27,50	32,50	46
FEDERAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym	20,50	25,50	41
Top 12			214,50

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux

assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagement de la façon suivante :

- o Comité départemental : échelon départemental ;
- o Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagement sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2020 tel que présenté.

Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder le titre de membre honoraire à :

- Henry Boërio
- Thomas Bouhail
- Benoit Caranobe
- Emilie Le Pennec
- Eric Poujade
- Hamilton Sabot
- Benjamin Varonian
- Philippe Vatuone

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

• Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification des articles 1er, 5, 10 et 14 des Statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de les adopter ainsi modifiés et de les substituer à ceux actuellement en vigueur.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification de l'article 19-A du Règlement Intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification des articles 32 et 33 du Règlement Intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de les adopter ainsi modifiés et de les substituer à ceux actuellement en vigueur pour les mutations effectuées au titre de la saison 2019/2020.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



8

RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



8. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

• Les récipiendaires Promotion 2019

PLAQUETTE FÉDÉRALE

Daniel Tual Pays-de-la-Loire
Jean-Louis Dobelin Normandie

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «OR»

Mario Dallot Auvergne-Rhône-Alpes
Régis Gautier Pays de la Loire

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «ARGENT»

Patricia Barre Auvergne-Rhône-Alpes
Delphine Gillot Auvergne-Rhône-Alpes
Laure Jarry Auvergne-Rhône-Alpes
Chantal Suarez Grand Est
Colette Boisseleau Occitanie

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE «BRONZE»

Jean-Claude Anglard Auvergne-Rhône-Alpes
Sylvie Batisse Auvergne-Rhône-Alpes
Jessica Claperon Auvergne-Rhône-Alpes
Alain Forte Auvergne-Rhône-Alpes
Nathalie Lambrecht Auvergne-Rhône-Alpes
Aurélie Menaspa Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe Paccot Auvergne-Rhône-Alpes
Cyril Remfort Auvergne-Rhône-Alpes
Cyril Soupert Auvergne-Rhône-Alpes
Alexandre Tallaron Auvergne-Rhône-Alpes
Stéphanie Pinatel Centre-Val de Loire
Bruno Barzasi Grand Est
Monique Dellenbach Grand Est
Jean-Luc Emo Grand Est
Jean-Marie Flury Grand Est
Dominique Frasca Grand Est
Emilie Gabriel Grand Est
Louis Gourdin Grand Est
Evelyne Jaria-Teixeira Grand Est
André Klotz Grand Est
Charles Muzzolini Grand Est
Pedro Rodriguez Grand Est
Manon Rouchon Grand Est
François Suarez Grand Est
Jeanne Leroy Hauts-de-France
Danièle Ayel Île-de-France
Stéphanie Clavier Île-de-France
Luc Fortier Île-de-France
Paul Hamelle Île-de-France
Cédric Javard Île-de-France
Béatrice Boileau Occitanie
Marie-Thérèse Le Coadou Occitanie
Muriel Leroy Occitanie
Camille Demur Pays de la Loire
Béatrice Guignard Pays de la Loire
Catherine Lemelle Pays de la Loire
Jean-Michel Ordroneau Pays de la Loire
Marie Ordroneau Pays de la Loire
Xavier Redureau Pays de la Loire

• Les récipiendaires de la plaquette fédérale



JEAN-LOUIS DOBELIN

> Récipiendaire de la plaquette fédérale

Son parcours :

Club de La Sottevillaise

- Entraîneur et juge de 1966 à 1971
- Secrétaire de 1972 à 1977
- Président de 1987 à 1991 puis depuis 1999

Comité Départemental de Seine Maritime

- Secrétaire de 1978 à 1986
- Trésorier de 1992 à 1998



DANIEL TUAL

> Récipiendaire de la plaquette fédérale

Son parcours :

Club de Saint Nazaire Omnisports

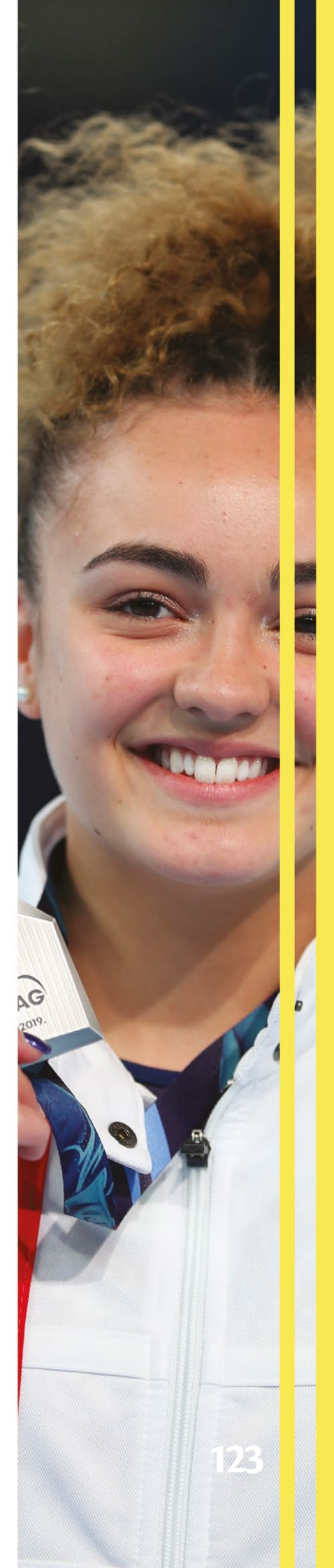
- Membre du Comité Directeur de 1978 à 1992
- Secrétaire de 2012 à 2019
- Président de 1992 à 2012

Comité Départemental de Loire-Atlantique

- Secrétaire de 1980 à 1988
- Vice-Président de 1988 à 1992
- Trésorier adjoint de 1992 à 1996

Comité Régional Pays de La Loire

- Membre du Comité Directeur de 1984 à 2012



LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS SAISON 2018/2019

1



2



3



3

4



6



5



1. Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique à Glasgow (GBR) en août 2018 : 5 médailles pour la France (or pour Mélanie De Jesus Dos Santos au sol, argent pour l'équipe féminine, bronze pour l'équipe masculine, Marine Boyer à la poutre et Carolann Héduit aux barres en Junior) | **2.** Championnats du monde de Gymnastique Rythmique à Sofia (BUL) en septembre 2018 | **3.** Championnats du monde de Gymnastique Artistique à Doha (QAT) en octobre 2018 | **4.** Championnats du monde de Trampoline et Tumbling à Saint-Petersbourg (RUS) : Sébastien Martiny et Allan Morante en argent en Synchronisé | **5.** Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique à Szczecin (POL) en avril 2019 : moisson de médailles pour le clan français (or pour Mélanie De Jesus Dos Santos au concours général et au sol, argent pour Coline Devillard au saut, Cyril Tommasone aux arçons et Mélanie De Jesus Dos Santos à la poutre, bronze pour Lorette Charpy à la poutre) | **6.** Championnats d'Europe de Gymnastique Rythmique à Bakou (AZE) en mai 2019



LES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

7 ter, cour des petites écuries
75010 Paris

Tél : 01 48 01 24 48
Mail : contact@ffgym.fr
Site : www.ffgym.fr

